



# **PARTENARIATS**

## **POUR UNE GOUVERNANCE FONCIÈRE CENTRÉE SUR LES PERSONNES**

*Leçons tirées de la recherche sur les processus multi-acteurs*

Une analyse de Juan Pablo Sarmiento Barletti, Tamara Lasheras de la Riva, Douglas Bwire Ombogoh  
et Nining Liswanti

**INTERNATIONAL  
LAND  
COALITION**



**LANDCOLLABORATIVE**



## ACRONYMES

<b>CIFOR-ICRAF</b>	Centre de recherche forestière internationale et World Agroforestry (CIFOR-ICRAF)
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>ILC</b>	Coalition internationale pour l'accès à la terre
<b>MSP</b>	Plateforme multipartite
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>CFN</b>	Coalition foncière nationale
<b>PCLG</b>	Gouvernance foncière centrée sur les personnes
<b>RVO</b>	Rijksdienst voor Ondernemend Nederland (Agence néerlandaise pour l'entreprise)
<b>S4HL</b>	Campagne Stand for Her Land
<b>VGGT</b>	Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers des terres, des pêches et des forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale

**CITATION** ILC et CIFOR-ICRAF, *Partenariats pour une gouvernance foncière centrée sur les personnes : leçons tirées de la recherche sur les processus multi-acteurs*, juillet 2024.

Ce rapport a été rédigé par **Juan Pablo Sarmiento Barletti, Tamara Lasheras de la Riva, Douglas Bwire Ombogoh** et **Nining Liswanti** du Centre pour la recherche forestière internationale et l'agroforesterie mondiale (CIFOR-ICRAF). Les résultats, interprétations et conclusions exprimés ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'ILC et du CIFOR-ICRAF. Toute autre information figurant dans le présent rapport n'implique aucun jugement, approbation ou acceptation de la part de l'ILC et du CIFOR-ICRAF.

Pour plus d'informations, veuillez contacter **Alain Christian Essimi Biloa** à l'adresse suivante : [a.essimibiloa@landcoalition.org](mailto:a.essimibiloa@landcoalition.org).



Ce rapport est soumis à des droits d'auteur. L'ILC encourageant la diffusion des connaissances, ce travail peut être reproduit, en tout ou en partie, à des fins non commerciales de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition que la référence à ce travail soit mentionnée. Toute copie dans d'autres circonstances, toute réutilisation dans d'autres publications, toute traduction ou adaptation doit faire l'objet d'une autorisation. Toute question concernant les droits et les licences, y compris les droits subsidiaires, doit être adressée à [info@landcoalition.org](mailto:info@landcoalition.org)

**Publié** : International Land Coalition juillet 2024.

**Conception** : Federico Pinci,  
<http://www.federicopinci.info>

# AVANT-PROPOS

La Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC) croit aux partenariats multi-acteurs. La gouvernance foncière centrée sur les personnes est par définition un processus multi-acteurs ; la prise de décision concernant la terre doit impliquer tous ceux qui ont un intérêt dans celle-ci, et en particulier ceux qui y vivent. Il s'agit également d'un message clé des Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT), adoptées par les gouvernements par l'intermédiaire du Comité mondial de la sécurité alimentaire il y a plus d'une décennie.

L'ILC et ses partenaires au sein de LandCollaborative ont travaillé au cours de la dernière décennie à la mise en place de partenariats nationaux multi-acteurs sur le foncier. Connus sous le nom de coalitions foncières nationales (CFN), ils sont aujourd'hui actifs dans plus de 30 pays<sup>1</sup>. Elles plaident en faveur de réformes politiques et juridiques, renforcent les capacités et, surtout, soutiennent les luttes menées par les communautés locales pour défendre, garantir ou recouvrer leurs droits fonciers. Elles jouent un rôle essentiel dans la création d'espaces permettant aux groupes historiquement marginalisés d'exprimer leurs points de vue, de plaider pour la reconnaissance de leurs droits et de renforcer leurs capacités d'engagement politique. Les gouvernements, en tant que premiers responsables, sont également au cœur de ces partenariats, car ils fournissent les cadres juridiques et politiques nécessaires à une bonne gouvernance foncière.

Nous apprenons constamment comment soutenir au mieux ces plateformes multi-acteurs porteuses de changement. Nous cherchons à soutenir les partenariats qui peuvent faire passer le pouvoir entre les mains des détenteurs de droits sur les terres. Mais nous savons aussi que si nous nous y prenons mal, nous pouvons involontairement concrétiser les inégalités et exacerber l'exclusion.

Cette étude rassemble les principales leçons tirées de l'expérience du réseau ILC. Elle les combine avec les conclusions de la littérature limitée sur les partenariats entre le gouvernement et la société civile dans le secteur foncier, ainsi qu'avec des perspectives et des connaissances plus larges sur les partenariats et les plateformes multi-acteurs. Elle tire des leçons pratiques de ces expériences et formule des recommandations concrètes sur la manière de mieux faire.

Ce rapport est accompagné d'une boîte à outils qui guide les partenariats adaptés au contexte, véritablement inclusifs et capables d'étendre leur impact au fil du temps. La boîte à outils fournit un cadre complet pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de partenariats efficaces dans le domaine de la gouvernance foncière.

Nous nous engageons à construire une communauté mondiale de pratiques pour soutenir des plateformes multi-acteurs efficaces pour une gouvernance foncière centrée sur les personnes. Nous sommes convaincus que ce rapport et cette boîte à outils seront utiles aux praticiens de la gouvernance foncière, aux partisans, aux promoteurs, aux bailleurs de fonds et aux artisans du changement. Mettons-nous au travail !

**Mike Taylor**

Directeur du Secrétariat de l'ILC

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>3</b>
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<b>LES MÉTHODES</b>	<b>14</b>
<b>PROCESSUS MULTI-ACTEURS : RÉSULTATS DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE</b>	<b>15</b>
<i>Avantages</i>	16
<i>Défis</i>	19
<b>TYPLOGIES DES PROCESSUS MULTI-ACTEURS</b>	<b>23</b>
<b>ÉTUDES DE CAS</b>	<b>27</b>
<i>Les études de cas en un coup d'œil</i>	27
<b>Albanie</b> <i>La Coalition foncière nationale (CFN)</i>	28
<b>Colombie</b> <i>Renforcement des capacités des communautés locales dans la mise en œuvre du cadastre polyvalent</i>	29
<b>Kirghizstan</b> <i>la Coalition nationale pour une gouvernance foncière durable</i>	30
<b>Philippines</b> <i>Plateforme de connaissances et de politiques sur l'agriculture et le développement rural (ARDKPP)</i>	30
<b>Sierra Leone</b> <i>Mise en œuvre des VGGT et de la politique foncière nationale</i>	31
<b>Ouganda</b> <i>Campagne 'Stand for Her Land' (S4HL)</i>	32
<i>Analyse comparative</i>	33
<i>Théories du changement et pratiques</i>	38
<b>LEÇONS</b>	<b>41</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>50</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>52</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>58</b>

---

## REMERCIEMENTS

Les auteurs sont très reconnaissants aux membres du Groupe consultatif sur les partenariats entre les gouvernements et les OSC qui ont fourni des conseils stratégiques à l'équipe de recherche : Anna Schreiber (WHH), Davie Benton Chilonga (Ministère des Terres, du Logement et du Développement urbain, Malawi), Doreen Nancy Kobusingye (CFN Ouganda), Francesca Romano (FAO), Buawah Jobo Samba (Ministère des Terres, du Logement et de l'Aménagement du territoire, Sierra Leone), Lisette Meij (RVO), Nicolas Avellaneda (CFN Argentine), Timothy Salomon (CFN Philippines), Brendan Schwartz et Pr. Julian Quan (NRI, Université de Greenwich)

Le rapport a bénéficié des commentaires et suggestions d'Alain Christian Essimi Biloa, Annalisa Mauro, Yonas Mekonen, Sabine Pallas, Stefano di Gessa et Ashley von Anrep du Secrétariat de ILC. L'Agence néerlandaise pour l'entreprise (RVO), par le biais du programme LAND-at-scale, a également participé à l'élaboration de ce rapport, avec le soutien et la contribution d'Astrid Broekaart, Gemma Betsema, Imke Greven, Aoife Ossendorp et Maaike van den Berg.

Remerciements particulier à l'endroit des représentants des gouvernements, des partenaires, facilitateurs et points focaux des plateformes multi-acteurs qui ont participé en juin 2024 aux sessions de présentation et de validation du rapport à Kampala, en Ouganda, lors de la Semaine d'apprentissage visant à promouvoir les partenariats entre le gouvernement et les OSC dans le secteur de la gouvernance foncière. La même gratitude va aux contributeurs des études de cas mentionnés dans ce rapport (Annexe).

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le regain d'intérêt pour les partenariats entre les entités gouvernementales et les organisations de la société civile (OSC) visant à favoriser une gouvernance foncière plus équitable constitue une avancée louable. Ces partenariats reconnaissent la nécessité d'accords multisectoriels et multiniveaux pour aborder les complexités de la gouvernance foncière et tirer parti des diverses capacités, ressources et connaissances des parties prenantes impliquées. Ces partenariats revêtent une importance particulière compte tenu du large éventail d'acteurs de la société civile impliqués, allant des organisations non gouvernementales (ONG) aux organisations représentatives des populations autochtones, en passant par les différents secteurs gouvernementaux investis dans la gouvernance foncière. Dans ces cadres, les OSC assument divers rôles, notamment la facilitation, l'organisation, le plaidoyer en faveur d'un changement de politique et le développement des capacités des communautés locales. En outre, les OSC jouent un rôle crucial dans la création d'espaces permettant aux groupes historiquement marginalisés d'exprimer leurs points de vue, de plaider pour la reconnaissance de leurs droits et de renforcer leurs capacités en vue d'un engagement politique futur. Si les OSC jouent un rôle central dans la facilitation des partenariats, la participation active des gouvernements en tant que partenaires est essentielle. Les gouvernements, en tant que principaux responsables et acteurs centraux de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'application des cadres juridiques et politiques, jouent un rôle essentiel dans les partenariats.

Les partenariats font partie intégrante de la tendance générale des processus multi-acteurs. Ces processus font l'objet d'une grande attention et d'un financement important, de même que leur capacité à rassembler diverses parties prenantes pour négocier, prendre des décisions et/ou échanger des connaissances, dans le but d'obtenir des résultats plus efficaces et plus équitables que les processus décisionnels conventionnels de type descendant ou unisectoriel. L'expansion des processus multi-acteurs est liée à l'attente croissante d'une participation accrue et améliorée et de l'autonomisation des acteurs de la société civile dans la prise de décision et la planification, en mettant l'accent sur la défense de la démocratie et des droits participatifs. En outre, ces processus ont été de plus en plus intégrés dans les politiques internationales, nationales et infranationales afin de soutenir les initiatives de développement durable. Toutefois, la réussite de la mise en œuvre de ces partenariats dépend des enseignements tirés de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas, compte tenu des interactions complexes entre les différents niveaux et systèmes de connaissances qu'ils impliquent. Malgré les difficultés et les limites, il est essentiel de répondre à ces questions pour approfondir notre compréhension pratique des facteurs qui favorisent la réussite des partenariats. Ce rapport, basé sur une revue de la littérature et un examen de six partenariats multi-acteurs impliquant des agences gouvernementales et des OSC, s'efforce de contribuer à cette compréhension.

Les neuf leçons clés tirées de la littérature et des études de cas sont synthétisées ci-dessous.

### **Sensibilité au contexte**

Pour être efficaces, les partenariats doivent avoir une connaissance approfondie des contextes géographiques, politiques, socioculturels et économiques dans lesquels ils s'inscrivent. Les facteurs historiques, tels que la colonisation, les conflits et les systèmes de gouvernance, influencent considérablement les partenariats. Par exemple, les réformes foncières de la Sierra Leone après le conflit et les disparités entre les sexes en Ouganda soulignent l'importance d'approches personnalisées. La reconnaissance des processus multi-acteurs existants et des questions de gouvernance garantit que les initiatives s'appuient sur des systèmes établis, ce qui améliore la pertinence et l'efficacité.

### **Une théorie du changement et des mécanismes de suivi clair**

Une théorie du changement élaborée en commun permet d'aligner divers objectifs et de s'adapter à des contextes changeants. Bien qu'ils ne soient pas toujours formalisés, les cadres d'orientation fournissent une direction et une cohérence. Des systèmes complets de suivi et d'évaluation, tels que ceux mis en place en Sierra Leone et en Ouganda, garantissent la responsabilité et l'amélioration continue. L'intégration des projets dans des initiatives plus larges, comme cela a été démontré en Colombie, peut renforcer l'impact en s'alignant sur des objectifs plus vastes.

### **L'adaptabilité**

Les partenariats doivent être conçus pour s'adapter à l'évolution des contextes dans le secteur foncier. Les partenariats réussis intègrent des pratiques réflexives et adaptatives, permettant d'inclure de nouvelles connaissances, de traiter les conflits de valeurs et de réévaluer les changements à différents niveaux. Des structures de gouvernance claires et des réunions consultatives régulières, comme en Sierra Leone et en Ouganda, facilitent une coordination et une prise de décision efficaces.

### **Des partenariats multisectoriels et intégrés**

Les partenariats efficaces impliquent diverses parties prenantes, notamment des agences gouvernementales, des OSC, des groupes de base et des institutions universitaires. Les rôles de ces acteurs varient, les institutions gouvernementales étant souvent au cœur de la mise en œuvre et les organisations internationales apportant un soutien crucial. La participation d'un large éventail de parties prenantes garantit des initiatives globales et inclusives, en tirant parti de l'expertise technique et en renforçant la crédibilité.

### **L'inclusion**

S'attaquer aux inégalités de pouvoir et garantir la participation des groupes marginalisés, tels que les femmes et les jeunes, permet d'obtenir des résultats plus équitables. Les stratégies d'inclusion varient, mais comprennent souvent des éléments d'équité entre les sexes et des approches participatives. Par exemple, la campagne S4HL ougandaise se concentre sur les droits fonciers des femmes, tandis que le Kirghizstan garantit la participation des femmes à la gestion des ressources naturelles.

### **Mécanismes de responsabilisation**

Il est essentiel d'intégrer des mécanismes de gouvernance pour responsabiliser les participants. Des processus transparents permettent d'instaurer la confiance, de gérer les attentes et de garantir des objectifs réalistes. L'établissement de rôles, de responsabilités et de lignes directrices claires dès le départ permet d'harmoniser les efforts des parties prenantes et de résoudre les conflits potentiels.

### **Partage des capacités et co-apprentissage**

Une participation efficace nécessite une compréhension commune et un développement des capacités. Les partenariats doivent reconnaître et traiter les inégalités de pouvoir dans l'accès aux connaissances, en encourageant le co-apprentissage et la co-création de résultats. L'intégration des systèmes de connaissance locaux et la promotion d'une participation informée sont essentielles pour la légitimité et le succès.

### **Facilitation et leadership**

Des facilitateurs neutres et un leadership adaptatif sont essentiels pour maintenir des partenariats équitables et efficaces. Les facilitateurs équilibrent les différentes perspectives et garantissent une prise de décision inclusive. La flexibilité du leadership et la gestion efficace des conflits renforcent encore la dynamique du partenariat.

### **Le temps et les ressources financières**

L'instauration de la confiance et de l'apprentissage mutuel nécessite beaucoup de temps et d'investissements financiers. Des délais réalistes et des ressources suffisantes sont essentiels pour développer et gérer les partenariats. Reconnaître que tous les participants ne sont pas rémunérés pour leur implication garantit un engagement équitable et durable.

Nous synthétisons ci-dessous une série de mesures incitant les acteurs gouvernementaux et les OSC à s'impliquer dans des partenariats **qui fonctionnent bien**.

Les incitations pour les acteurs gouvernementaux à participer à des partenariats qui fonctionnent bien sont entre autres du fait qu'ils contribuent à :

- » **Concevoir des politiques plus efficaces** : Les contributions des groupes de parties prenantes permettront d'élaborer des politiques qui répondent mieux à leurs problèmes.
- » **Avoir un impact plus important** : La participation des OSC à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques permet de renforcer l'impact du processus dans le temps, en particulier lorsqu'elles créent un sentiment d'appartenance parmi les acteurs locaux.
- » **Instaurer la confiance** : Les OSC sont légitimes (par exemple, en tant qu'organisations représentatives ou alliées) dans les zones et/ou les contextes de désaccords historiques sur le régime foncier.
- » **Développer les capacités** : Certaines OSC sont spécialisées dans le développement des capacités des acteurs communautaires et gouvernementaux (techniques, communication interculturelle, mise en œuvre des connaissances locales), ce qui n'est pas forcément le cas des agences gouvernementales.
- » **Soutenir les engagements internationaux** : Les partenariats peuvent susciter l'adhésion des populations locales aux politiques gouvernementales et aux objectifs politiques liés à une participation accrue.
- » **Accéder à de nouvelles sources de financement** : Les partenaires peuvent mettre en commun des fonds ou permettre d'accéder à de nouvelles sources de financement pour des actions spécifiques.

Les acteurs de la société civile sont incités à participer à des partenariats qui fonctionnent bien s'ils permettent de :

- » **Soutenir l'élaboration de politiques plus efficaces** : Les partenariats doivent amener les représentants des hommes et des femmes qui gèrent les terres et les ressources dans les espaces où sont prises les décisions susceptibles de les affecter.
- » **Veiller à la mise en œuvre des politiques** : Les acteurs des OSC peuvent intégrer des initiatives dans les cycles politiques du gouvernement afin de soutenir la reconnaissance et le respect des droits.
- » **Promouvoir la collaboration multisectorielle** : Les OSC peuvent rassembler les secteurs gouvernementaux qui ont des responsabilités liées à la terre et aux ressources, mais qui travaillent habituellement en vase clos.
- » **Changer les paradigmes dans la compréhension des pratiques locales** : La collaboration et le co-apprentissage avec les acteurs locaux ainsi que le développement ciblé des capacités peuvent conduire à des changements dans les paradigmes des acteurs gouvernementaux concernant les pratiques locales de gouvernance foncière.
- » **Améliorer les relations entre les acteurs clés** : Les partenariats favorisent l'alignement, la confiance et le co-apprentissage entre des acteurs qui ne collaboreraient pas habituellement.
- » **Mettre en commun les financements existants ou accéder à de nouveaux financements** : Les partenaires peuvent mettre en commun leurs ressources (et leurs capacités) existantes ou trouver de nouvelles voies de financement pour soutenir leurs objectifs communs.

# INTRODUCTION

L'intérêt croissant pour les partenariats entre le gouvernement et les organisations de la société civile (OSC) visant à favoriser une gouvernance foncière plus équitable est louable. Cette tendance reflète une reconnaissance accrue de l'impératif des accords de collaboration, multisectoriels et multiniveaux, ainsi que de la mise en commun des capacités, des ressources et des connaissances qu'ils impliquent, pour faire progresser la gouvernance foncière centrée sur les personnes (Jansen et Kalas, 2020). Ces partenariats sont particulièrement significatifs compte tenu du large éventail d'acteurs de la société civile impliqués, allant des ONG aux organisations représentatives des peuples autochtones, aux côtés des différents secteurs gouvernementaux investis dans la gouvernance foncière (Larson et al., 2018). Dans ces cadres de collaboration, les OSC assument divers rôles, notamment la facilitation, l'organisation, le plaidoyer en faveur d'un changement de politique et le développement des capacités des communautés locales (Blomley et Walters, 2019 ; Kusters et al., 2018). En outre, les OSC jouent un rôle essentiel dans la création d'espaces permettant aux groupes historiquement marginalisés d'exprimer leurs points de vue, de plaider pour la reconnaissance de leurs droits et de renforcer leurs capacités en vue d'un engagement politique futur (Larson et al., 2022).

Toutefois, il est essentiel de reconnaître que le rôle des OSC dans ces partenariats est de soutenir et non de remplacer les processus institutionnels du gouvernement. De même, les gouvernements, en tant que principaux responsables et acteurs centraux de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'application des cadres juridiques et politiques, jouent un rôle central dans les partenariats de gouvernance foncière. Les promoteurs de ces processus de collaboration multi-acteurs sont motivés par l'objectif d'exploiter les ressources et les capacités afin d'ouvrir la voie à la réalisation d'objectifs communs (Hewlett et al., 2021).

Nous considérons que les partenariats font partie intégrante du cadre plus large des processus multi-acteurs. Ces processus, également appelés partenariats, plateformes, forums et initiatives, rassemblent diverses parties prenantes pour négocier, prendre des décisions et/ou échanger des connaissances, dans le but d'obtenir des résultats plus efficaces et plus équitables que les processus décisionnels conventionnels descendants ou unisectoriels (Campbell, 1994 ; Pretty, 1995 ; Buchy et Hoverman, 2000 ; Beierle, 2002 ; Reed, 2008). Les Nations unies définissent les partenariats comme "*des relations volontaires et de collaboration entre diverses parties, publiques ou non, dans lesquelles tous les participants acceptent de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun ou entreprendre une tâche spécifique et, d'un commun accord, de partager les risques et les responsabilités, les ressources et les bénéfices*".<sup>1</sup> Si les définitions académiques varient, elles reconnaissent toutes le potentiel des processus multi-acteurs pour répondre aux multiples facettes des défis complexes. Par exemple, les réseaux multi-acteurs sont décrits comme des "*accords de coopération volontaires entre des acteurs du secteur public, du monde des affaires et de la société civile qui présentent une institutionnalisation minimale, se caractérisent par des structures de prise de décision communes non hiérarchiques et abordent des questions de politique publique*" (Streets, 2004, p. 5).

Les plateformes multi-acteurs sont caractérisées par des *"tables rondes où se réunissent des personnes aux perspectives diverses"* (Warner, 2006 : 17), tandis que les initiatives multi-acteurs impliquent *"une variété d'acteurs de nature et de pouvoir divers, engagés dans une variété de pratiques interdépendantes sur différents sites"* (Kohne, 2014 : 471). Malgré ces définitions nuancées, il existe un consensus sur les caractéristiques définissant les partenariats. Les partenariats rassemblent *"une coalition d'intérêts provenant de plus d'un secteur pour générer un accord, avoir des objectifs communs et une stratégie pour les atteindre, les partenaires partagent les risques, les ressources et les compétences, et réalisent un bénéfice mutuel et une synergie"* (Hutchinson et Campbell, 1998).

L'expansion des processus multi-acteurs est liée à l'attente croissante d'une participation et d'une autonomisation accrues et améliorées des acteurs de la société civile dans la prise de décision et la planification (Fung et Wright, 2003 ; Berkes et al., 1989 ; Botchway, 2001 ; Hemmati, 2002). Les avantages de cette participation élargie comprennent la défense de la démocratie participative et des droits (voir par exemple Backstrand, 2006 ; Chatre, 2008 ; Gambert, 2010 ; Pruitt et Thomas, 2007 ; Reed, 2008 ; Reed et al, 2009) et la gouvernance collaborative, une approche de la prise de décision et de la gestion qui met l'accent sur le coapprentissage, la coopération et l'amélioration de la compréhension mutuelle en vue de résultats plus adaptatifs, efficaces et équitables, par opposition aux approches dominantes descendantes et unisectorielles (Edelenbos et Teisman, 2013 ; Hahn et al., 2006 ; Lubell, 2015 ; Westerink et al., 2017 ; Kallis et al., 2009 ; Fernández-Giménez et al., 2019).

Cette perspective sur le potentiel de la coordination a suscité l'attention des forums internationaux et des politiques nationales et infranationales (Brockhaus et al., 2014 ; Gallemore et al., 2014 ; Kowler et al., 2014). Notamment, la voie vers la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations unies s'articule autour d'un engagement et d'une collaboration multi-acteurs. Le document souligne l'importance du *"partenariat mondial pour le développement durable, complété par l'utilisation de partenariats multi-acteurs"* (Nations unies, 2015 ; Malekpour et al., 2021 ; Horan, 2022) comme élément clé de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (voir l'ODD 17). Cet engagement est lié à des reconnaissances antérieures telles que celles décrites dans la déclaration finale du sommet Rio+30, qui soulignait la nécessité de partenariats à différents niveaux pour faire avancer les initiatives de développement durable (Déclaration de Rio, 1992). Les accords régionaux renforcent encore les partenariats. Par exemple, le cadre et les lignes directrices de l'Union africaine sur la politique foncière en Afrique préconisent une *"vision partagée par toutes les parties prenantes d'une politique foncière globale et coordonnée en tant que facteur majeur du développement national"* (Union africaine, 2010). En réponse à cet intérêt mondial et régional, les processus multi-acteurs ont été de plus en plus intégrés pour soutenir les initiatives au niveau infranational de la société civile et des gouvernements (Franco et Monsalve Suárez, 2017 ; Boyd et al., 2018 ; Ros-Tonen et al., 2018 ; Stickler et al., 2018 ; Sarmiento Barletti et Larson, 2020).

Compte tenu de cette perspective optimiste, la réussite de la mise en œuvre de ces partenariats dépend des enseignements tirés de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas. Il est difficile de réunir les différents secteurs gouvernementaux et les acteurs de la société civile, qui ont souvent des priorités différentes, pour favoriser des interactions collaboratives en vue de résoudre un problème commun ou d'atteindre des objectifs partagés (voir par exemple Estrada-Carmona et al., 2014 ; Bastos Lima et al., 2017).

Malgré cet intérêt discursif et le temps et l'investissement financier considérables consacrés à la création de processus multi-acteurs dans différents secteurs et zones géographiques, *"la réalité est que nous ne faisons qu'effleurer la surface en termes de nombre et de qualité des partenariats requis pour réaliser les ODD"* (UNDESA, 2019). En outre, il convient de noter que les processus multi-acteurs ne sont pas nouveaux ; Hutchinson a noté il y a trois décennies que les partenariats étaient *"le mot à la mode des années 80, et il y a de bonnes raisons de croire que sa popularité se poursuivra tout au long des années 90"* (1994 : 342). Depuis lors, ces processus ont été présentés comme *"le paradigme de collaboration du 21ème siècle"* (Austin, 2000 : 44).

Les chercheurs ont noté que ces processus tendent à ne pas être préparés à aborder les questions sous-jacentes qui structurent l'iniquité, telles que les relations de pouvoir inégales et l'exclusion (Ravikumar et al., 2018 ; Sarmiento Barletti et al., 2020). La littérature souligne l'importance de ne pas percevoir les processus multi-acteurs comme des entreprises techniques, apolitiques ou neutres. Pour comprendre le potentiel de ces arènes, il faut les reconnaître comme des constructions sociopolitiques (Lefebvre, 1991) qui évoluent dans leurs contextes spécifiques (Warner et Verhallen, 2007). En outre, ces processus impliquent souvent des interactions complexes entre les niveaux (Nunan, 2018 ; Carlsson et Sandström, 2008 ; Paavola et Adger, 2009) et des systèmes de connaissances qui sont affectés par l'histoire des interactions entre les acteurs, qui peuvent aller de la collaboration au conflit (Marshall et al., 2010 ; Diaz-Kope et Miller-Stevens, 2015). Les chercheurs s'inquiètent de la possibilité que les partenariats soient cooptés par des acteurs plus puissants, y compris des agences gouvernementales, soit comme des efforts symboliques, soit pour faire avancer leurs propres programmes sous le couvert de la collaboration. Même en l'absence d'une telle cooptation active, les acteurs gouvernementaux exercent souvent une influence significative, même dans les réseaux ostensiblement collaboratifs, en influençant les processus décisionnels et le flux d'informations (Fliervoet et al., 2016 ; Agrawal, 2005).

Compte tenu de l'intérêt croissant pour les partenariats, il est nécessaire de s'appuyer sur des pratiques efficaces et équitables et d'étudier comment ces leçons peuvent être appliquées à d'autres contextes. Le présent rapport, qui s'appuie sur une analyse documentaire et sur l'examen de six partenariats multi-acteurs entre le gouvernement et les organisations de la société civile, vise à combler cette lacune afin d'approfondir notre compréhension pratique des facteurs qui favorisent la réussite des partenariats, tout en reconnaissant leurs limites et en y remédiant.

# LES MÉTHODES

Cette étude s'appuie sur des recherches antérieures menées par les auteurs (Hewlett et al., 2021 ; Sarmiento Barletti et al., 2020 ; Sarmiento Barletti et Larson, 2019). La méthodologie a comporté plusieurs étapes clés. Les auteurs ont effectué une recherche systématique en utilisant des termes spécifiques liés à la collaboration et à la gouvernance foncière, en appliquant des critères d'exclusion et d'inclusion, une stratégie boule de neige et des enquêtes. Ils ont recherché dans Google Scholar et Web of Science des combinaisons des termes suivants : "collaboration\*", "multipartite\*", "multi-acteurs\*", "partenariat\*", "réforme foncière\*", "tenure foncière \*", "droits fonciers", "titling\*", "tenure", "droit de propriété", et "gouvernance foncière". D'autres ressources ont été identifiées grâce à une stratégie boule de neige, notamment de la littérature grise provenant d'archives d'organisations clés telles que celles de la Coalition internationale pour l'accès à la terre et du Centre de recherche forestière internationale et Centre international de recherche en agroforesterie (CIFOR-ICRAF). En particulier, la littérature sur les processus multi-acteurs axés sur l'utilisation des terres, les forêts et la gestion des paysages a été incluse dans la stratégie boule de neige, car les questions relatives à l'équité et à l'inclusion dans ces secteurs sont pertinentes pour le secteur de la gouvernance foncière. Cela inclut la nature multisectorielle et multi-niveaux des défis de la gouvernance des terres et des ressources centrée sur les personnes, ainsi que les types d'acteurs et les inégalités de pouvoir entre eux qui structurent les partenariats dans le secteur foncier. Les auteurs ont examiné les articles en anglais, en français et en espagnol, en sélectionnant les résumés et les documents pertinents, puis en codant leurs notes à l'aide de codes prédéterminés et inductifs.

Pour compléter la recherche littéraire, ils ont mené des revues documentaires, des enquêtes et des entretiens avec six partenariats soutenant la gouvernance foncière centrée sur les personnes. Les études de cas ont été sélectionnées avec ILC, en veillant à ce qu'elles soient représentées dans ses quatre régions (Afrique, Asie, EMENA et Amérique latine et Caraïbes). La sélection visait à couvrir différents types de partenariats avec divers degrés de réussite, permettant une analyse approfondie de leur planification, de leurs processus et de leurs résultats. Les entretiens semi-structurés avec les informateurs clés ont été menés par l'intermédiaire de Microsoft Teams et les enquêtes ont été déployées en albanais, en anglais, en français et en espagnol. Les questionnaires et les enquêtes visaient à comprendre le fonctionnement des différents partenariats, leur organisation, le contexte dans lequel ils ont été organisés, leur gouvernance et leurs mécanismes internes, ainsi que leurs limites et leurs réalisations.

L'examen a été synthétisé en leçons sur les principaux défis et les conditions favorables aux partenariats entre le gouvernement et les acteurs de la société civile, et placé en conversation avec les résultats des entretiens avec les six études de cas. Les enseignements tirés de l'examen ont été présentés et validés lors de trois sessions pendant la semaine d'apprentissage de l'ILC à Kampala, en Ouganda, en juin 2024. Les commentaires et suggestions reçus par les participants à ces sessions ont été inclus dans la version finale de cette étude.

# PROCESSUS MULTI-ACTEURS : RÉSULTATS DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

L'intégration croissante des processus multi-acteurs attire l'attention sur la diversité des acteurs qui déterminent les pratiques d'utilisation des terres sur le terrain. Ces processus sont décrits comme abordant deux questions clés pour le secteur foncier. Le premier est le manque de coordination entre les acteurs et les secteurs susceptibles d'influer sur la réforme foncière. Le second est la reconnaissance des inégalités de pouvoir entre les parties prenantes et les secteurs concernés. En général, les processus participatifs sont considérés comme un moyen de remédier aux inégalités de pouvoir entre les parties prenantes, de comprendre les perspectives de ceux qui sont le plus affectés par la politique et les décisions en matière d'utilisation des terres et d'essayer d'intégrer ceux qui ont le pouvoir d'influencer la mise en œuvre et la durabilité des initiatives proposées (voir Dougill et al., 2006 ; Tippet, 2007 ; Reed, 2008 ; Reed et al., 2009).

Les analystes ayant des positions différentes sur les processus multi-acteurs reconnaissent la nature problématique des inégalités de pouvoir dans les approches habituelles, mais divergent sur la question de savoir si la participation multi-acteurs peut les transformer. L'une des positions souligne le potentiel de processus décisionnels plus horizontaux, avec des résultats plus équitables et plus efficaces pour les populations locales (Sayer et al., 2013 ; Estrada-Carmona et al., 2014 ; Bastos Lima et al., 2017). L'autre soutient que la participation générale ne fait que masquer les technologies de gouvernance existantes qui ne s'attaquent pas aux structures d'inégalité et peuvent même les renforcer (Cooke et Kothari, 2001 ; Warner, 2006). Ces positions associent la participation des parties prenantes à des résultats positifs allant du normatif (en tant qu'idéologie) - y compris la défense des droits, de la justice et de la démocratie participative - au pragmatique (en tant que méthode), comme la proposition selon laquelle la participation des parties prenantes conduit à des initiatives plus durables et plus rentables avec une plus grande appropriation locale (Buchy et Hoverman, 2000 ; Hemmati, 2002 ; Reed, 2008). L'accent mis sur la participation reflète également les appels lancés par le monde universitaire et les organisations de base en faveur d'une approche de la prise de décision fondée sur les droits dans les processus qui les concernent et leurs parcours de bien-être autodéterminés (par exemple, Chambers, 1983 ; Chambers et al., 1989). Ces processus peuvent également créer d'importantes possibilités de dissidence lorsque les groupes historiquement sous-représentés n'y ont pas accès (Palacios Llaque et Sarmiento Barletti, 2021 ; Rodriguez et Sarmiento Barletti, 2021).



L'échelle de participation citoyenne d'Arnstein (1969) est l'un des principaux modèles analytiques utilisés pour comprendre la participation de la société civile aux processus liés au travail du gouvernement. L'échelle va de la "manipulation" au "contrôle citoyen", juxtaposant les citoyens "aux puissants afin de mettre en évidence les divisions fondamentales entre eux" (Arnstein, 1969 : 217). Chaque étape de l'échelle représente un pouvoir accru pour les citoyens en termes de capacité à influencer la prise de décision. Le partenariat, sixième échelon de l'échelle, implique un contrôle et une "propriété" conjoints, les avantages et les risques étant partagés par les gouvernements et les acteurs de la société civile. Une relecture du modèle d'Arnstein par des universitaires du Sud repense toutefois l'échelle et ses étapes, en notant que la volonté du gouvernement est essentielle pour déterminer les résultats de tout processus multi-acteurs (Guaraldo Choguill, 1999). Ce constat est lié à l'observation selon laquelle les différents participants à un processus multi-acteurs peuvent avoir une compréhension différente de ce que signifie la "coordination" ou la "collaboration" (Kusters et al., 2020). Dans certains cas, des fonctionnaires peuvent mettre en place un processus pour communiquer des plans ou des changements de politique, sans nécessairement être ouverts à la prise en compte des réactions des parties prenantes, tout en considérant qu'il s'agit d'une coordination ; les participants peuvent la percevoir comme une information unilatérale (Rodriguez et Sarmiento Barletti, 2021). On est loin du type de relations de collaboration qu'impliquent les processus multi-acteurs, car il est mutuellement bénéfique pour les participants de se réunir pour travailler à des objectifs communs, en partageant les responsabilités - à différents degrés - pour les atteindre (Ayivor et al., 2020).

La section suivante synthétise certains des avantages et des défis des processus multi-acteurs décrits dans la littérature scientifique, avant de passer à l'examen des différentes typologies qui ont été élaborées pour comprendre et comparer ces processus.

## AVANTAGES

### LES PARTENARIATS PEUVENT RASSEMBLER DES ACTEURS POUR AVOIR UN IMPACT PLUS IMPORTANT SUR DES OBJECTIFS COMMUNS

La littérature indique que les efforts de collaboration entre plusieurs parties prenantes sont essentiels pour aborder des questions complexes telles que la pauvreté économique rurale et la réforme agraire (Cullen et al., 2005). En général, les processus multi-acteurs sont décrits comme des approches intégrées et cohérentes ayant le potentiel de traiter les complexités des problèmes "épineux" impliquant différents intérêts, moteurs et acteurs avec différents degrés d'accès au pouvoir et aux responsabilités sur la reconnaissance et le respect des droits (DeFries et Nagendra, 2017 ; Dentoni et al., 2018 ; Jordan et Lenschow, 2010 ; Waylen et al., 2019).

Les définitions les plus souvent citées des mécanismes multi-acteurs sont positives. Wollenberg et al. décrivent les processus multi-acteurs comme des "plans d'action dans lesquels deux ou plusieurs groupes d'intérêt expriment leur point de vue, prennent une décision ou coordonnent une activité ensemble" (2005 : 45). De même, Steins et Edwards (1999 : 244) les décrivent comme des "organes décisionnels (volontaires ou statutaires) comprenant différentes parties prenantes qui perçoivent le même [...] problème, réalisent leur interdépendance pour le résoudre et se réunissent pour convenir de stratégies

d'action pour résoudre le problème". Pour Faysse (2006), ces processus sont basés sur une négociation permanente ; ils peuvent toujours être imparfaits, mais leurs résultats positifs l'emportent sur les résultats négatifs.

La plupart des définitions des partenariats se fondent sur la diversité des acteurs réunis au sein d'une même entité et mettent l'accent sur l'établissement de relations, le partage des connaissances, le coapprentissage et l'amélioration de la communication (Waylen et al., 2023). Les partenariats rassemblent des acteurs pour favoriser des visions partagées et fixer des objectifs communs, dans de nombreux cas en mettant en place des activités ou en mettant en commun des ressources, des connaissances et des capacités qu'ils ne pourraient peut-être pas réaliser seuls. Ces relations entre différents acteurs ont été associées aux types d'interaction attendus dans les dispositifs de gouvernance collaborative et sont censées aboutir à des décisions ou à des résultats que les différents types de parties prenantes jugeront plus acceptables et qui éviteront les malentendus et les conflits potentiels qui sont plus fréquents dans les processus traditionnels descendants ou unilatéraux (Faysse, 2006). Il s'agit de processus décisionnels et interactifs entre des acteurs partageant un objectif commun (Manring, 2005 ; Cheng et al., 2015). La gouvernance collaborative met l'accent sur les objectifs communs et l'instauration de la confiance entre les acteurs, les secteurs et les niveaux (Bordin, 2017 ; Kirsop-Taylor et al., 2020).

La littérature sur les processus multi-acteurs est imprégnée d'optimisme quant aux possibilités d'amélioration de la coordination et de la collaboration lorsque les plateformes ou les partenariats sont *bien conçus* (voir Sarmiento Barletti et Larson, 2019 pour une analyse). Brouwer et Woodhill (2015) relèvent les neuf caractéristiques suivantes des initiatives multi-acteurs qui fonctionnent bien : (1) elles s'appuient sur une "situation problématique" ou une opportunité partagée et définie ; (2) toutes les parties prenantes sont engagées dans le partenariat ; (3) elles travaillent dans différents secteurs et à différentes échelles ; (4) elles suivent un processus et un calendrier convenus mais dynamiques ; (5) elles impliquent les parties prenantes dans l'établissement de leurs attentes pour un bon partenariat ; (6) elles travaillent avec les différences et les conflits de pouvoir ; (7) elles favorisent l'apprentissage des parties prenantes ; (8) elles équilibrent les approches ascendantes et descendantes ; et (9) elles rendent possible un changement transformateur et institutionnel. Ces caractéristiques sont idéalisées mais utiles pour réfléchir au potentiel des partenariats, mais les facteurs qui permettent ou remettent en cause ces performances sont peut-être plus importants. En outre, ces caractéristiques doivent être comprises dans le cadre d'une tendance plus large qui aborde les processus multi-acteurs comme des processus de négociation continus et imparfaits qui ont néanmoins plus de résultats positifs que négatifs (Faysse, 2006). Dans le même ordre d'idées, la recherche a montré que les représentants des peuples autochtones et des communautés locales impliqués dans ces processus (Larson et al., 2022) reconnaissent les limites de ces espaces en termes de résultats et d'inégalités de pouvoir entre les participants, mais restaient optimistes quant à leur potentiel, compte tenu de l'absence historique d'espaces participatifs dans leurs paysages. Même avec la volonté de s'engager, les inégalités influencées par les relations de pouvoir historiques peuvent avoir un impact sur la capacité des parties prenantes moins puissantes à faire valoir leurs droits (Gonzales Tovar et al., 2021 Rodriguez et Sarmiento Barletti, 2021).

**Tableau 1.** Avantages des partenariats synthétisés à partir de la littérature

- » Canal permettant la participation directe de différentes parties prenantes qui ne collaboreraient pas habituellement.
- » Une alternative aux processus pilotés par l'État pour l'apport et la collaboration.
- » Créer des occasions pour les différents groupes d'apprendre à se connaître, de communiquer, d'établir des relations et de faire confiance.
- » Peut créer des conditions de concurrence plus équitables pour les groupes sous-représentés.
- » Peut transférer le pouvoir à des groupes locaux ou à des groupes précédemment sous-représentés.
- » Ne présument pas de résultats gagnant-gagnant et sont plus explicites quant aux gagnants et aux perdants.
- » Plus réaliste quant au temps nécessaire pour rassembler les acteurs et parvenir à un accord.
- » Apporter des points de vue et des compétences plus diversifiés qui produisent des synergies et renforcent les capacités à innover et à faire face à des environnements complexes.
- » Permettre la mise en réseau des groupes sous-représentés et des alliés plus puissants.
- » Permettre l'accès à des espaces de discussion avec des acteurs plus puissants que les acteurs sous-représentés peuvent utiliser pour soulever des questions qui ne relèvent pas du mandat du partenariat.
- » Favoriser la collaboration multisectorielle et améliorer les relations entre les différents groupes.
- » Peut créer des liens pour mobiliser davantage de fonds afin de parvenir à une solution commune.
- » Peut promouvoir ou améliorer la communication entre les différents secteurs et acteurs.

**Sources:** Global Comparative Study on REDD+ ([www.cifor-icraf.org/gcs](http://www.cifor-icraf.org/gcs)) ; Arnstein, 1969 ; Pretty, 1995 ; Buchy et Hoverman, 2000 ; Moore et al., 2001 ; Beierle, 2002 ; Senecah, 2004 ; Rowe et Frewer, 2000 ; Wollenberg et al., 2005 ; Warner, 2006 ; Reed, 2008 ; Gambert, 2010 ; Kohne, 2014.

Sur la base des données synthétisées dans cette étude, les tableaux 2 et 3 présentent une série de mesures incitant les acteurs gouvernementaux et les OSC à s'impliquer dans des partenariats *qui fonctionnent bien*. Cette caractéristique est soulignée parce que les partenariats inefficaces et inéquitables risquent de ne pas aboutir aux résultats indiqués ci-dessous.

**Tableau 2.** Incitations pour les agences gouvernementales à participer à des partenariats

- » Concevoir des politiques plus efficaces : l'apport des groupes concernés par les politiques permettra d'élaborer des politiques qui répondent mieux à leurs problèmes.
- » Pour avoir un impact plus important : l'implication des OSC dans la conception et la mise en œuvre des politiques permet à un processus d'avoir un impact plus important dans le temps (résilience), en particulier lorsqu'il crée un sentiment d'appropriation par les acteurs locaux.
- » Instaurer la confiance : Les OSC sont légitimes (en tant qu'organisations représentatives ou alliées) dans les zones/contextes de désaccords historiques sur le régime foncier.
- » Développer les capacités : Les OSC sont spécialisées dans le développement des capacités des acteurs communautaires ET gouvernementaux (par exemple, la communication technique et interculturelle, l'exploitation des connaissances locales), ce qui n'est pas forcément le cas des gouvernements.
- » Pour soutenir les engagements internationaux : l'adhésion des populations locales à la politique gouvernementale (par exemple, les contributions déterminées au niveau national (CDN), les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)) et les objectifs politiques liés à une participation élargie (par exemple, l'Accord de Paris, la CEDEF, les ODD).
- » Accéder à de nouvelles sources de financement : les collaborations peuvent mettre en commun des fonds ou accéder à de nouvelles sources de financement pour des actions spécifiques.

**Tableau 3.** Incitations pour les organisations de la société civile à participer à des partenariats

- » Pour soutenir la conception de politiques plus efficaces : faire participer les représentants des hommes et des femmes qui gèrent les terres et les ressources aux tables où sont prises les décisions susceptibles de les affecter.
- » Pour garantir la mise en œuvre des politiques : intégrer les initiatives dans les cycles de politique gouvernementale afin de soutenir la reconnaissance et le respect des droits.
- » Promouvoir la collaboration multisectorielle : réunir les secteurs gouvernementaux qui ont des responsabilités liées en matière de terres et de ressources, mais qui travaillent en vase clos.
- » Changer les paradigmes dans la compréhension des pratiques locales : la collaboration et le co-apprentissage avec les acteurs communautaires, ainsi que le développement ciblé des capacités, peuvent conduire à des changements dans les paradigmes relatifs aux pratiques locales de gouvernance foncière.
- » Améliorer les relations entre les acteurs clés : les partenariats favorisent l'alignement, la confiance et le co-apprentissage entre des acteurs qui ne collaborent pas habituellement.
- » Mettre en commun les financements existants ou accéder à de nouveaux financements : les partenaires peuvent mettre en commun leurs ressources (et leurs capacités) existantes ou trouver de nouvelles voies de financement pour soutenir leurs objectifs communs.

## DÉFIS

### IL FAUT ENCORE FAIRE FONCTIONNER LES PARTENARIATS

Malgré la rhétorique, les processus multi-acteurs ne garantissent pas l'égalité entre les participants uniquement parce qu'ils les réunissent. La critique du processus participatif dans le développement, qui est généralement utilisée dans la littérature sur les processus multi-acteurs, peut être résumée en quatre points clés :

- » Le paradigme participatif du développement rural repose sur une compréhension insuffisamment sophistiquée de la manière dont le pouvoir est constitué et exercé ; ce manque de compréhension remet en cause toute construction de voies vers l'autonomisation (Mosse, 1994 ; Kothari, 2001).
- » Ce paradigme centre ses objectifs sur le "local" au lieu de comprendre les structures plus larges et à plusieurs niveaux de l'oppression et de l'injustice (Mohan et Stokke, 2000).
- » Dans le même ordre d'idées, le paradigme repose sur une compréhension inadéquate du rôle de la structure et de l'agence dans le changement social (Cleaver, 1999).
- » Les processus participatifs ont tendance à considérer la participation comme une méthode "technique" permettant d'inclure les populations locales dans les projets, plutôt que comme une voie politique vers l'autonomisation et donc une véritable transformation (Rahman, 1995 ; Carmen, 1996).

Dans une étude comparative mondiale des plateformes multi-acteurs, les auteurs ont constaté que les organisateurs de ces processus considéraient les inégalités de pouvoir comme des obstacles à leurs objectifs (Sarmiento Barletti et al., 2021).

Cependant, ils ont postulé que ces inégalités pouvaient être surmontées en incluant dans leurs plateformes des personnes historiquement privées de pouvoir, mais n'ont généralement pas envisagé de mesures spécifiques pour remédier aux inégalités. Les interactions entre les acteurs, encadrées par le contexte plus large dans lequel un processus multi-acteurs a été organisé, sont façonnées par des relations de pouvoir qui définissent, entre autres, quels types d'actions sont possibles et quel type de connaissance est le plus souhaitable (Cardini, 2006 ; Gaventa, 2006 ; Grönholm, 2009 ; Perrault, 2015). Il est important d'être conscient de ces inégalités de pouvoir compte tenu des types d'acteurs qui interagissent au sein d'un processus - du gouvernement aux acteurs de la société civile - mais aussi des inégalités liées à la catégorie "société civile", par exemple, entre les organisations communautaires et les ONG de différents types. Ces critiques révèlent la possibilité que les partenariats ne soient pas toujours démocratiques et symétriques, et qu'ils puissent être cooptés par les acteurs gouvernementaux comme des espaces pour faciliter et légitimer l'élaboration de politiques descendantes avec des objectifs de performance que tous les partenaires ne partagent pas forcément (Cardini, 2006 ; Larson et al., 2018 ; Sarmiento Barletti et al., 2021).

Ignorer ces différences peut conduire à négliger les agendas individuels et la dynamique du pouvoir entre les acteurs (Berkes et al., 1989 ; Estrada-Carmona et al., 2014), ce qui peut conduire à la cooptation des processus par des acteurs plus puissants (Ravikumar et al., 2018). Traiter tous les participants ou partenaires comme s'ils avaient le même accès à l'information sur les résultats d'un processus de collaboration peut conduire à la réification ou à l'exacerbation des inégalités de pouvoir existantes qui sous-tendent les structures sur lesquelles l'inégalité et l'injustice sont construites (Sarmiento Barletti et al., 2020 ; Larson et al., 2022). Il s'agit d'un point important à garder à l'esprit, car les recherches ont montré que les organes de coordination multi-acteurs ont tendance à considérer la participation comme allant de soi, sans examiner de manière critique leurs propres processus dans une perspective visant à comprendre qui coordonne et pourquoi (Ravikumar et al., 2018 ; Sarmiento Barletti et al., 2021).

La littérature aborde également les défis posés aux processus de coordination par les conflits entre les acteurs fonciers (Ravikumar et al., 2018). Un défi important réside dans les priorités de développement différentes - et parfois incommensurables - défendues par divers acteurs à travers les secteurs et les niveaux. Il est essentiel de reconnaître les inégalités de pouvoir et les dynamiques politiques qui sous-tendent la prise de décision en matière d'utilisation des terres et qui perpétuent les pratiques habituelles pour comprendre comment les processus de coordination peuvent conduire à des résultats plus équitables et durables. Un exemple de ces inégalités est la disparité de pouvoir entre les différents ministères ou bureaux subnationaux. Les ministères qui supervisent les programmes fonciers ou de développement (finances, agriculture, mines, etc.) disposent souvent de plus de ressources et de pouvoir de décision que ceux qui s'occupent de la déforestation et des droits des populations autochtones/locales (environnement, culture, etc.). La littérature montre que le potentiel de changement de ces processus est également compromis par d'autres caractéristiques, notamment le manque de capacités pour une participation efficace (Harrison, 2003), la participation d'acteurs non représentatifs (Baud et Nainan, 2008 ; Cornwall, 2004) et la tendance générale à la prise de décision du haut vers le bas, en particulier dans les contextes dépourvus de cadres juridiques ou politiques clairs en matière de participation (Cornwall, 2002).

Tableau 4. Défis synthétisés à partir de la littérature

- » Les parties prenantes ont généralement des valeurs, des intérêts et des engagements différents, ce qui peut compromettre la poursuite des objectifs du partenariat.
- » Tout dépend de la nature de l'organisateur et du facilitateur.
- » Les participants à tous les processus ne possèdent pas tous les compétences requises pour identifier les conflits et les transformer.
- » Les partenariats multi-acteurs ont rarement une base institutionnelle durable.
- » Ils créent un contexte artificiel qui peut ne pas persister après leur fin.
- » Les représentants des groupes d'intérêt peuvent ne pas être responsables devant une circonscription.
- » Pas nécessairement légitime ou accepté par les autorités.
- » Absence de contrôles et de contrepoids et de mesures de responsabilisation dans les processus publics.
- » Comportent de nombreux aspects qui ne peuvent pas tous être traités en même temps.
- » Toutes les parties prenantes ne participent pas (elles peuvent être exclues par les organisateurs ou s'exclure elles-mêmes).
- » Les coûts de transaction peuvent être élevés.
- » Lorsqu'un grand nombre de personnes participent, il peut être difficile de discuter et de débattre en profondeur d'idées complexes.
- » Peuvent donner l'impression que les idées ne sont légitimes que lorsqu'elles sont approuvées par toutes les parties prenantes.
- » Difficulté à obtenir et à conserver la contribution des principales parties prenantes.
- » Peuvent légitimer les pratiques habituelles des acteurs les plus puissants en invitant des parties prenantes qui n'ont guère leur mot à dire sur la manière dont les résultats sont conçus et/ou mis en œuvre.

Sources: Global Comparative Study on REDD+ ([www.cifor-icraf.org/gcs](http://www.cifor-icraf.org/gcs)) ; Arnstein, 1969 ; Pretty, 1995 ; Buchy et Hoverman, 2000 ; Moore et al., 2001 ; Beierle, 2002 ; Senecah, 2004 ; Rowe et Frewer, 2000 Wollenberg et al., 2005 ; Warner, 2006 ; Reed, 2008 ; Gambert, 2010 ; Kohne, 2014.

Tableau 5. Avantages (et difficultés) de la participation des parties prenantes

<b>Amélioration de la qualité des résultats</b>	Un plus grand nombre de perspectives permet d'obtenir une vue d'ensemble plus complète de la question en jeu et, partant, des solutions ou des résultats de meilleure qualité (Woodhill et Roling, 1998 ; Berkes, 1999 ; Olsson et al., 2004). En général, la littérature considère que les apports locaux conduisent à de meilleurs résultats et à la durabilité (cf. Arheimer et al., 2004). Il convient de noter que certaines positions mettent en garde contre le fait qu'un plus grand nombre de perspectives ne conduit pas toujours à de meilleurs résultats en raison de l'interaction d'intérêts concurrents au sein d'un forum (Brody, 2003 ; Connelly et al., 2006).
<b>Une vision des valeurs qui ne peut être obtenue par des approches techniques</b>	La participation d'"experts" non techniques permet d'accéder à des connaissances qui vont plus loin que la "science" (Middendorf et Busch, 1997). Cela n'est toutefois pas incontesté, car certains chercheurs remettent en question l'utilité des connaissances locales dans les discussions contemporaines (Krupnik et Jolly, 2002 ; Doolittle, 2003 ; Briggs et Sharp, 2004). Cela nous ramène à la discussion plus ancienne sur le rôle des connaissances indigènes/traditionnelles dans le développement, comme l'ouvrage de Sillitoe (1998) sur le sujet.

<b>Légitimité et idéaux démocratiques</b>	Comme les approches descendantes de la prise de décision vont à l'encontre des idéaux démocratiques, les partisans des processus participatifs soulignent leur capacité à défendre ces idéaux en accordant aux gens un plus grand contrôle sur les initiatives qui affectent leur vie (Colfer et al., 1995 ; Colfer, 2005). Ce faisant, la participation locale confère également une légitimité aux processus décisionnels.
<b>Atteindre les objectifs politiques</b>	Des objectifs politiques tels que l'autonomisation des groupes sous-représentés peuvent être utilisés pour justifier la participation. La participation est également appliquée aux questions qui nécessitent des objectifs convenus de manière consensuelle (Arheimer et al., 2004) ou lorsque le gouvernement a besoin d'accéder à des informations pertinentes détenues par des groupes spécifiques (Geurts et Mayer, 1996). Cela ne signifie pas que le processus participatif sera équitable ou respectera une certaine forme de justice procédurale, ni qu'il ne sera pas utilisé par le gouvernement comme preuve de consultation pour justifier des politiques. Inversement, ces espaces peuvent également être utilisés par les représentants locaux pour formuler des revendications sans rapport avec leur programme et leurs priorités.
<b>Apprentissage social</b>	En encourageant les parties prenantes à travailler ensemble, les forums multi-acteurs peuvent favoriser l'apprentissage social. Cela peut transformer les relations et modifier la perception qu'ont les gens des positions et des exigences de chacun, et leur permettre ainsi d'identifier de nouvelles façons de travailler ensemble et/ou de parvenir à un résultat plus satisfaisant (McDougall et al., 2008 ; Akpo et al., 2014).

Source: Adapté de Sarmiento Barletti et Larson, 2019.

# TYPOLOGIES DES PROCESSUS MULTI-ACTEURS

■ Cette section s'intéresse aux différentes typologies qui ont été développées dans la littérature scientifique pour comprendre les processus multi-acteurs, y compris les partenariats, les forums et les plateformes. Il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, catégoriser les processus multi-acteurs comme étant uniquement descendants, ascendants ou un mélange des deux manque d'utilité pratique, tout comme les classer en tant qu'exigence légale et/ou politique par rapport aux processus créés en dehors de ces domaines. Deuxièmement, tenter de classer les plateformes dans une catégorie purement utilitaire ou normative présente des difficultés similaires. Troisièmement, les auteurs ont déjà noté un manque de recherche et d'analyse sur l'équité au sein des partenariats multi-acteurs (Sarmiento Barletti et al., 2020). Quatrièmement, des études antérieures ont souligné que le potentiel d'un partenariat multi-acteurs à favoriser une plus grande équité, ainsi que sa durabilité et son succès à long terme, sont compromis lorsque les populations locales ne sont pas reconnues comme des partenaires essentiels et des agents du changement (au-delà de simples bénéficiaires de projets ou d'initiatives), et lorsque le partenariat et/ou ses solutions manquent d'une institutionnalisation significative (Hewlett et al., 2021 ; Yami et al., 2021). Avant de passer à une discussion plus large sur les types, il convient de noter que ceux-ci doivent être considérés comme des types qui soutiennent l'analyse mais qui sont perméables. Les participants à un même partenariat ou à une même plateforme peuvent avoir des appréciations différentes de ce que devrait être l'objectif du partenariat et de la manière d'y parvenir (voir Sarmiento Barletti et al., 2020 et Sarmiento Barletti et al., 2022).

Les typologies disponibles dans la littérature sont utiles pour comprendre pourquoi les processus multi-acteurs sont mis en place, comment ils fonctionnent en interne et pourquoi ils atteignent (ou non) leurs objectifs. Mackintosh (1992) présente trois modèles différents de partenariats. Le premier, appelé modèle de "synergie", est conçu pour produire des résultats supérieurs à ceux que les partenaires peuvent obtenir en travaillant séparément, en mettant en commun leurs compétences et leur accès au pouvoir. Les participants à ce modèle s'efforcent de comprendre les objectifs de chacun et de trouver un terrain d'entente pour faciliter la collaboration. Le modèle d'"élargissement" rassemble les partenaires pour qu'ils travaillent ensemble à l'obtention d'un financement plus important, y compris de la part d'un tiers. Ce modèle analytique reconnaît la pression que les participants peuvent subir pour adapter leurs pratiques à celles des autres partenaires afin de présenter un front uni pour obtenir un financement. Enfin, le modèle "transformatif" met l'accent sur le changement et l'innovation, en s'orientant vers une réforme et en catalysant un effort collectif de transformation. Les participants à ce modèle s'efforcent d'aligner leurs objectifs et leurs priorités, en se motivant mutuellement pour adopter le changement. Cette voie transformative se caractérise par une négociation continue tout au long de la durée du partenariat.

Dans le même ordre d'idées, Snape et Stewart (1996 ; voir également Hunter et Perkins, 2014) définissent trois catégories de partenariats : la facilitation, la coordination et la mise en œuvre. Les partenariats de facilitation s'attaquent à des questions enracinées, très litigieuses ou politiquement sensibles, caractérisées par des dynamiques de pouvoir où la confiance et la solidarité sont primordiales pour réussir. Les partenariats de coordination s'attaquent à des questions moins litigieuses où les partenaires convergent sur les priorités mais sont confrontés à des demandes individuelles pressantes. Les partenariats de mise en œuvre adoptent une approche pragmatique et limitée dans le temps, en se concentrant sur des projets spécifiques mutuellement bénéfiques. Sarmiento Barletti et Larson (2020) proposent un cadre synthétisé comprenant trois types de partenariats qui, bien que perméables, servent de catégories utiles pour la conceptualisation. Premièrement, les processus décisionnels se réunissent pour prendre des décisions spécifiques souvent présentées comme des compromis. Généralement de courte durée, ces espaces impliquent des délibérations et des négociations, souvent confrontées à des dynamiques politiques complexes qui compliquent l'obtention d'un consensus. Deuxièmement, les partenariats axés sur la gestion visent à superviser des projets ou des activités nécessitant un engagement coordonné de la part de multiples parties prenantes. Enfin, les partenariats axés sur l'influence visent à informer les cycles de politique publique ou à faciliter les échanges d'informations, de bonnes pratiques et d'expertise technique.

Dans une étude connexe (Sarmiento Barletti et al., 2020), les auteurs ont identifié quatre "théories de programme" distinctes, c'est-à-dire les stratégies par lesquelles le promoteur de chaque processus s'attendait à créer un changement (voir Nilsson et al., 2016), en l'occurrence en obtenant l'adhésion locale à des processus multi-acteurs par le biais de quatre mécanismes principaux : la durabilité, les moyens de subsistance, la participation et la coordination multi-niveaux. Ces types de mécanismes reposent sur l'idée que l'implication des populations locales est essentielle pour parvenir à un changement positif durable et résilient. Les quatre théories de programme, leurs mécanismes et les résultats escomptés sont synthétisés dans le tableau 6. Dans l'application de ces types, il n'est pas surprenant qu'un partenariat ne corresponde pas parfaitement à une théorie de programme ; la plupart comprendront des aspects de plusieurs théories. Malgré leur porosité, les quatre théories de programme sont utiles pour révéler les priorités et les hypothèses qui sous-tendent un processus multi-acteurs.

Tableau 6. Théories, mécanismes et résultats escomptés du programme

THÉORIE DU PROGRAMME	MÉCANISME	RÉSULTAT ESCOMPTÉ
<b>Les initiatives de durabilité et d'inclusion sociale</b> cherchent à changer les choses en intégrant des changements durables dans l'utilisation des terres, des moyens de subsistance et des objectifs d'inclusion sociale [paradigme de la durabilité].	Inclure la population locale dans les initiatives en faveur de la durabilité, car cela la motivera à adopter l'initiative proposée.	Améliore l'utilisation durable des terres, en réduisant la vulnérabilité des populations locales et en renforçant leur participation à la prise de décision.
<b>Les initiatives de développement durable</b> cherchent à changer les choses en intégrant l'utilisation durable des terres et les objectifs de développement [paradigme des moyens de subsistance].	Créer des résultats économiques grâce à la protection et/ou à la régénération des forêts et/ou des terres, qui sont ensuite distribuées aux parties prenantes locales afin de fournir des avantages en termes de développement.	Les revenus ou les avantages de la nouvelle utilisation des terres compensent les pertes de revenus liées aux pratiques antérieures subies par les acteurs locaux, ce qui les incite à mettre en œuvre l'initiative.

THÉORIE DU PROGRAMME	MÉCANISME	RÉSULTAT ESCOMPTÉ
<b>Les initiatives de prise de décision participative renforcée</b> cherchent à changer les choses en donnant aux communautés un plus grand contrôle sur les ressources naturelles par le biais d'institutions locales, qui sont intégrées au gouvernement et formalisées [paradigme de la participation].	Accorder aux populations locales un plus grand contrôle sur leurs ressources grâce à des efforts de cogestion et de coapprentissage et/ou de renforcement des capacités.	Elle conduit à une utilisation plus durable des terres, qui est économiquement bénéfique pour les populations locales et qui réduit les vulnérabilités.
<b>Les initiatives de gouvernance multi-niveaux</b> cherchent à changer les choses par le biais d'initiatives transnationales qui impliquent différentes parties prenantes et agences gouvernementales, de différents secteurs et niveaux [paradigme multi-niveaux].	Renforcer le capital social par la prise de décision en collaboration et la coordination à plusieurs niveaux.	Il conduit à un processus participatif plus transparent et plus légitime, avec une meilleure appropriation de l'initiative au niveau local.

Adapté de Sarmiento Barletti et al, 2020.

Enfin, Hewlett et al. (2021) nous fournissent un outil analytique qui va au-delà des typologies pour comparer différents partenariats et des aperçus de leur fonctionnement dans différents contextes. L'intensité rassemble deux facettes distinctes des processus multi-acteurs : l'inclusion sociale dans son processus et son engagement envers la répartition du pouvoir entre les participants, comme l'accès à une participation effective, aux terres et aux ressources, au pouvoir de décision et au respect des diverses formes de connaissances. L'intensité nous permet d'évaluer les objectifs explicites d'un processus et de le positionner par rapport à d'autres, en fonction de l'importance qu'il accorde à l'autonomisation, à la promotion de l'équité et à la mise en œuvre de mesures visant à rectifier les inégalités structurelles. Cela inclut la mesure dans laquelle les ressources, les efforts et les méthodes innovantes sont utilisés pour soutenir les changements structurels qui favoriseront l'inclusion sociale des populations locales par le biais de mécanismes de partage du pouvoir. Par exemple, un partenariat de faible intensité peut s'efforcer d'autonomiser les communautés marginalisées en encourageant les acteurs influents à les écouter et à apprendre d'eux, sans aborder explicitement les différences de pouvoir. À l'inverse, un partenariat à forte intensité peut viser à remédier à ces différences en intégrant les connaissances locales dans des discussions auparavant dominées par le discours technique, tout en garantissant les droits à la terre et aux ressources pour les communautés et les femmes qui en font partie.

L'intégration fournit un cadre permettant de classer les processus plurilatéraux en fonction de leur portée et de leur intégration dans des initiatives plus larges. L'intégration fait référence à la mesure dans laquelle un processus plurilatéral et/ou ses objectifs sont intégrés ou entrelacés avec des initiatives et des processus sociétaux ou gouvernementaux plus larges. Si certains partenariats peuvent fonctionner de manière indépendante avec des objectifs uniques et à court terme, ils s'inscrivent le plus souvent dans des processus plus larges visant à permettre des transformations environnementales, économiques, politiques et/ou sociales. Si l'intensité se concentre sur le fonctionnement et les objectifs internes d'un partenariat, l'intégration prend en compte le contexte environnant dans lequel il fonctionne. Bien qu'une telle intégration puisse présenter des avantages, il est essentiel d'évaluer les implications, les opportunités et les contraintes liées à l'intégration d'un partenariat dans des projets et des programmes

plus vastes, notamment des politiques nationales, des initiatives régionales, d'autres projets financés par des sources extérieures et des objectifs mondiaux. L'approche d'un partenariat par le biais de son intégration permet de délimiter les interconnexions entre un partenariat et les politiques, projets, programmes, institutions gouvernementales et sociales et mouvements existants ou prévus, améliorant ainsi notre compréhension des voies ou des obstacles à l'impact d'un partenariat.

Tableau 7. Niveaux d'intensité/d'intégration, leurs caractéristiques et leurs résultats

NIVEAUX	CARACTÉRISTIQUES	RÉSUMÉ
Faible intensité et intégration	Les plateformes dont le champ de participation est limité, qui se concentrent sur une seule question et tendent à être liées de manière tangentielle à des projets ou programmes plus vastes, car elles y sont imbriquées par coïncidence sans planification préalable.	Les plateformes se concentrent sur une seule question et ne sont pas liées à des processus plus larges ; elles ne conduisent donc pas à des changements structurels.
Forte intensité et faible intégration	Les cas qui traitent des inégalités de pouvoir au sein de la plateforme, qui mettent l'accent sur l'inclusion et l'autonomisation et qui présentent des niveaux élevés de participation. Cependant, ils ne permettent pas de changements structurels, car ils sont liés de manière tangentielle à des programmes ou des projets plus vastes et/ou y sont imbriqués par coïncidence, sans planification préalable.	Malgré les approches équitables qui cherchent à s'attaquer aux structures de pouvoir, ce type de plateforme ne permettrait pas de modifier les relations de pouvoir en dehors du partenariat.
Faible intensité et forte intégration	Plateformes avec un champ de participation limité, un niveau de contrôle local limité sur les processus et/ou la prise de décision, et l'absence d'accords juridiquement contraignants. Toutefois, le niveau élevé d'intégration permet l'intégration dans des processus de gouvernance à plusieurs niveaux, la reconnaissance et/ou la dévolution de droits et de responsabilités, ainsi que des changements structurels et institutionnels. Ces plateformes ont tendance à être créées ou formalisées par des institutions de gouvernance et à être intentionnellement intégrées et/ou directement liées à des projets ou programmes plus vastes.	Les plateformes ancrées dans des contextes généraux d'égalité relative peuvent n'avoir besoin que d'une intensité faible ou moyenne pour atteindre les objectifs liés à l'équité. En revanche, une plateforme fortement ancrée dans un contexte d'inégalité risque de ne pas avoir un impact plus important si elle n'accorde que peu ou pas d'importance à la modification du statu quo en s'attaquant aux inégalités de pouvoir (faible intensité).
Haute intensité et l'intégration	Les cas qui permettent des changements structurels et institutionnels et se caractérisent par des niveaux élevés de participation, une grande importance accordée à l'inclusivité et un accent mis sur l'autonomisation. Ils ont tendance à être intégrés dans des processus de gouvernance à plusieurs niveaux et à être intentionnellement intégrés et/ou directement liés à des projets ou des programmes plus vastes.	Contribuera à remédier aux inégalités de pouvoir au-delà de la plateforme elle-même.

Adapté de Hewlett et al, 2021.

Il existe une série de raisons différentes qui soutiennent l'engagement analytique dans les processus multi-acteurs par leur intensité et leur intégration (Hewlett et al., 2021). Les auteurs ont précédemment affirmé que la résilience et la capacité de ces processus à soutenir le changement sont entravées lorsque les populations locales ne sont pas reconnues comme partenaires et agents principaux du changement (par opposition à de simples "bénéficiaires"), et lorsque le forum et/ou ses résultats manquent d'une institutionnalisation significative (Larson et al., 2021 ; Ratner et al., 2022). L'intensité et l'intégration sont des concepts utiles pour parvenir à des conclusions plus explicatives et plus perspicaces sur la manière dont un processus multi-acteurs peut produire des résultats particuliers et sur les raisons pour lesquelles il en est ainsi.

# ÉTUDES DE CAS

## MODÈLES DE PARTENARIATS POUR LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN ALBANIE, EN COLOMBIE, AU KIRGHIZSTAN, AUX PHILIPPINES, EN SIERRA LEONE ET EN OUGANDA

Cette section passe en revue six partenariats différents dans six pays. En identifiant les contraintes et les goulots d'étranglement de ces collaborations, les auteurs visent à renforcer les enseignements tirés de leur étude et à examiner davantage les caractéristiques clés permettant des partenariats efficaces. L'examen de ces cas - basé sur une combinaison d'études documentaires et d'entretiens avec les principaux acteurs impliqués dans chaque partenariat - a permis de mieux comprendre les stratégies, les mécanismes et les résultats de l'engagement multi-acteurs dans la résolution des problèmes complexes de gouvernance des terres et des ressources. Grâce à ces informations, ILC et les partenaires de Land Collaborative seront en mesure de soutenir leur réseau de partenariats et de plateformes dans le but de permettre une gouvernance foncière centrée sur les personnes.

## LES ÉTUDES DE CAS EN UN COUP D'ŒIL

Les six études de cas présentées dans cette section ont été sélectionnées avec le personnel de l'ILC. Elles mettent en évidence différents modèles de partenariat entre les gouvernements et les organisations de la société civile en vue d'améliorer la gouvernance foncière. S'étendant sur les régions prioritaires de l'ILC, les études de cas couvrent l'Afrique (Sierra Leone et Ouganda), l'Asie (Philippines et Kirghizstan), l'Europe (Albanie) et l'Amérique latine (Colombie). La recherche s'appuie sur une analyse de la documentation pertinente disponible en ligne et fournie par les participants aux partenariats, ainsi que sur des entretiens avec des représentants d'organisations impliquées dans les six partenariats. Ces initiatives visent toutes à soutenir la gouvernance foncière centrée sur les personnes, mais elles portent sur des domaines différents, notamment la mise en œuvre des VGGT, la gestion durable des terres et des ressources, et les droits fonciers des femmes, entre autres.

Certains de ces partenariats font partie d'initiatives plus vastes, comme la campagne Stand for Her Land (S4HL) en Ouganda et le Projet de Cadastre polyvalent en Colombie. D'autres, comme la mise en œuvre des VGGT et de la politique foncière nationale en Sierra Leone, ont été établis dans des cadres gouvernementaux, tandis que d'autres ont été menés par des OSC et d'autres institutions, comme les CFN en Albanie et au Kirghizstan. En outre, les structures de ces partenariats varient : certains disposent de cadres de gouvernance formels, comme les CFN, tandis que d'autres opèrent par le biais d'une participation plus informelle, comme l'ARDKPP aux Philippines. Ces initiatives impliquent un large éventail de parties prenantes, et leurs réalisations significatives comprennent l'élaboration de politiques, le développement des capacités et l'amélioration de la participation communautaire. Des résumés sont présentés ci-dessous pour chacune des études de cas.

**ALBANIE****LA COALITION FONCIÈRE NATIONALE (CFN)**

La Coalition foncière nationale d'Albanie (CFN – A), créée en 2014, est une plateforme multi-acteurs dédiée à la promotion de la gouvernance forestière et de la gestion des terres durables. Dirigé par la Fédération nationale des forêts et pâturages communaux d'Albanie (NFCFPA), le partenariat comprend des agences gouvernementales nationales et locales, des organisations de la société civile, des institutions académiques et des partenaires internationaux. La CFN se concentre sur l'influence politique, le développement des capacités et le plaidoyer pour la reconnaissance légale des droits des forêts communautaires. En impliquant diverses parties prenantes et en s'appuyant sur les engagements de l'ILC en matière de gouvernance foncière centrée sur les personnes, la CFN vise à garantir les droits forestiers des communautés, à lutter contre la pauvreté économique et à assurer une gestion durable des forêts, atténuant ainsi la crise climatique et inversant la tendance à la perte de biodiversité. Il dispose d'une théorie du changement bien définie, avec des objectifs et des activités stratégiques. Le gouvernement albanais joue un rôle central dans la CFN, avec des agences clés telles que le ministère du tourisme et de l'environnement, l'agence forestière nationale et les municipalités locales qui participent activement à l'élaboration des politiques, au soutien et à la facilitation. Le partenariat utilise des cadres de collaboration, un engagement direct avec les fonctionnaires, des visites sur le terrain pour les représentants du gouvernement, et des recommandations politiques pour les fonctionnaires de haut niveau. L'objectif principal du partenariat est d'établir une solide relation de collaboration avec le gouvernement, en intégrant les pratiques durables et les droits des communautés dans la politique forestière. Le gouvernement copréside le comité de coordination et de consultation, ce qui permet de s'assurer que les points de vue de la CFN sont pris en compte dans les processus de formulation des politiques et des lois. Grâce à ces efforts, le partenariat contribue à aligner les politiques nationales sur les besoins locaux, à améliorer la gestion durable des forêts et à renforcer les droits des communautés. Cet effort de collaboration garantit que les idées et les propositions de la plateforme sont prises en compte aux niveaux les plus élevés de la prise de décision. Le succès de la plateforme est attribué à son approche inclusive, à l'engagement fort des parties prenantes, à la défense des intérêts basée sur des preuves et à la structure de gouvernance dynamique. Les principales réalisations comprennent l'influence sur les politiques forestières nationales, le renforcement de la participation des femmes à la gouvernance forestière et la mise en place de partenariats solides. Des défis tels que l'engagement d'organismes gouvernementaux lents, la gestion des attentes des différentes parties prenantes et la garantie d'un financement durable ont été relevés grâce à des actions de sensibilisation, des initiatives de développement des capacités et des stratégies de gestion adaptative. Les leçons tirées de ce partenariat soulignent l'importance d'un engagement inclusif des parties prenantes, de l'instauration de la confiance et d'objectifs communs, de stratégies de résolution des conflits et d'un plaidoyer politique efficace.

**COLOMBIE****RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COMMUNAUTÉS LOCALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU CADASTRE POLYVALENT**

Le projet de renforcement des capacités des communautés locales dans la mise en œuvre du cadastre polyvalent en Colombie fait partie d'une initiative plus large soutenue par la Banque mondiale et d'autres partenaires internationaux. S'étendant sur 2023 et 2024 et centré sur la région de Montes de María dans le nord de la Colombie, ce projet vise à améliorer la gouvernance foncière grâce au développement des capacités, aux méthodes participatives et à la coordination interinstitutionnelle. Les partenaires sont l'Institut géographique Agustín Codazzi (IGAC), la Banque mondiale et le Centre de recherche et d'éducation populaire (CINEP). Ce dernier partenaire a travaillé plus étroitement avec les communautés rurales, indigènes et afro-colombiennes, qui étaient les principales parties prenantes dans le travail du partenariat. Le rôle du gouvernement est essentiel dans la mise en œuvre du cadastre polyvalent, car il vise à mettre à jour ses informations territoriales d'ici 2025. Il s'agit donc d'une priorité pour les institutions publiques de développer un système d'information géographique qui soutienne la prise de décision et l'élaboration de politiques publiques, en promouvant la justice sociale, la transparence et les actions contre l'inégalité pour parvenir à la paix. La nécessité d'impliquer les communautés dans les opérations cadastrales est un objectif central de l'IGAC, la plus haute autorité cadastrale (décret 148/2020). L'IGAC joue un rôle crucial dans ce partenariat, en veillant à ce que les mises à jour cadastrales soient conformes aux normes nationales et répondent aux besoins des communautés locales, en intégrant les connaissances de ces dernières grâce à une méthodologie qui favorise le dialogue et la participation. Le projet, qui fait partie de l'École interculturelle de géographie pour la vie, fonctionne sous la direction de l'IGAC, avec un cadre de suivi axé sur les aspects opérationnels. L'IGAC collabore avec diverses entités gouvernementales et avec des entités locales et régionales afin de créer un environnement propice à la reconnaissance des acteurs communautaires par les agences chargées des responsabilités cadastrales. Le projet met l'accent sur la participation des groupes historiquement marginalisés, tels que les femmes et les jeunes, aux processus cadastraux. Il a atteint avec succès plusieurs de ses objectifs initiaux, notamment le développement des capacités des communautés et la sensibilisation au cadastre polyvalent. Parmi les réalisations notables, on peut citer l'engagement significatif des communautés, des étapes importantes en matière d'éducation et la promotion de l'appropriation locale du processus cadastral. Cependant, le projet a été confronté à des défis tels que la coordination interinstitutionnelle, des dynamiques de pouvoir non résolues, des problèmes de gestion des ressources et des lacunes en matière de communication. Ces obstacles ont été surmontés grâce à des réunions régulières, au dialogue et à des mécanismes de coordination renforcés. Malgré ces difficultés, le projet a démontré l'importance cruciale pour les partenariats d'un soutien gouvernemental fort et d'une coopération internationale pour atteindre ses objectifs. Le CINEP a facilité une communication et une coordination efficaces entre les parties prenantes, en veillant à ce que les voix et les besoins des communautés locales soient au cœur de la mise en œuvre du projet.

**KIRGHIZSTAN****LA COALITION NATIONALE POUR UNE GOUVERNANCE FONCIÈRE DURABLE**

La Coalition foncière nationale du Kirghizistan (CFN – K) se concentre sur la gestion durable des terres, des forêts et de l'eau grâce à l'engagement de plusieurs parties prenantes. Établie en 2018, cette plateforme comprend des organisations communautaires locales, des agences gouvernementales et des partenaires internationaux. Elle vise à lutter contre la dégradation des ressources naturelles en favorisant l'accès équitable, le développement des capacités et la gouvernance collaborative. Les réalisations importantes comprennent la délivrance de certificats de propriété foncière, de plans de gestion communautaires et d'un concept de développement de l'agroforesterie au Kirghizistan pour 2022-2050. La plateforme fonctionne selon une approche ascendante, garantissant la participation active de toutes les parties prenantes et de tous les bénéficiaires. La gouvernance et la coordination sont gérées par une organisation hôte (Kyrgyz Association of Forest and Land Users - KAFLU) et un comité de pilotage, ce qui garantit une représentation et une collaboration efficaces. Le partenariat entre la plateforme et le gouvernement était basé sur un protocole d'accord (MoU) avec un engagement à travailler ensemble en suivant le cadre du plan d'engagement de la stratégie qui est en ligne avec les règlements du gouvernement. Le rôle du gouvernement était de développer et de réviser la législation sur les droits fonciers sur la base des recommandations du partenariat qui pourraient avoir un impact positif significatif sur les utilisateurs des terres, des forêts et de l'eau. Malgré les difficultés rencontrées, telles que les conflits de calendrier, l'instabilité politique et les contraintes financières, les participants notent que la plateforme a réussi à promouvoir des pratiques de gestion durable des terres et à améliorer le bien-être socio-économique des communautés locales. Les enseignements tirés de la plateforme soulignent l'importance d'un développement continu des capacités, d'une forte implication locale et de relations solides avec les agences gouvernementales. Des plans stratégiques clairs, des objectifs communs et des efforts de collaboration sont essentiels pour des partenariats efficaces. La capacité d'adaptation de la plateforme et son engagement constant auprès des parties prenantes ont permis de surmonter les obstacles et d'atteindre les objectifs fixés.

**PHILIPPINES****PLATEFORME DE CONNAISSANCES ET DE POLITIQUES SUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL (ARDKPP)**

La plateforme de connaissances et de politiques sur l'agriculture et le développement rural (Agriculture and Rural Development Knowledge and Policy Platform - ARDKPP) aux Philippines est un partenariat multi-acteurs visant à lutter contre la faim et les conditions de pauvreté parmi les populations rurales. L'initiative de création de la plateforme a été lancée en 2014 pendant l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) dans le cadre du programme Knowledge Learning Market and Policy Engagement (KLMPE) du FIDA. En 2017, l'ARDKPP a été formellement établie en tant

que groupe de travail technique. L'ARDKPP rassemble des organisations d'agriculteurs, des groupes de la société civile, des universités, des organisations internationales et des agences gouvernementales. Au fil des ans, la plateforme a produit des résultats, notamment des notes d'orientation, des propositions, des déclarations d'événements majeurs et des ouvrages sur les meilleures pratiques. Bien qu'elle ne soit pas formellement structurée, l'ARDKPP fonctionne sur la base d'une participation volontaire et est coprésidée par la fédération nationale des agriculteurs PAKISAMA et d'autres membres principaux. L'accent mis par la plateforme sur l'engagement des parties prenantes et le suivi continu a permis la mise en œuvre d'une approche participative solide, bien que son impact soit principalement perçu à travers des événements annuels plutôt que par des changements structurels à long terme. L'initiative cible également les groupes historiquement marginalisés, tels que les femmes, les peuples indigènes et les jeunes, afin de garantir leur participation active aux dialogues politiques. L'une de ses principales réalisations est le plan d'action philippin pour les agriculteurs familiaux (PAP4FF) 2019-2028, élaboré avec la participation d'un grand nombre de parties prenantes. Le gouvernement joue le rôle d'organisme chef de file pour la mise en œuvre du PAP4FF, avec pour mandat de développer les capacités des acteurs de l'agriculture et de la pêche. Les acteurs gouvernementaux ont également réuni différentes parties prenantes ayant le même objectif et la même vision pour élaborer le plan d'action national pour l'agriculture familiale dans le pays. Grâce à ce processus, les acteurs gouvernementaux ont pu réunir des OSC, des acteurs du secteur privé et des unités gouvernementales locales. Toutefois, l'engagement limité du gouvernement, l'insuffisance des ressources budgétaires et la nécessité de s'aligner en permanence sur les nouveaux dirigeants ont remis en question les processus ultérieurs. Malgré ces difficultés, les participants attribuent le succès de la plateforme à son programme commun, à son ouverture, à la facilitation des donateurs, aux politiques favorables et à la mise en commun des ressources de différents secteurs.

**SIERRA LEONE****MISE EN ŒUVRE DES VGGT ET DE LA POLITIQUE FONCIÈRE NATIONALE**

Le partenariat visant à soutenir la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT) et de la politique foncière nationale en Sierra Leone s'attaque aux pressions qui pèsent sur une gouvernance efficace des terres et des ressources naturelles. Initié en 2009, le partenariat implique des ministères, notamment le ministère des terres, du logement et de l'aménagement du territoire, des OSC et des partenaires internationaux tels que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture. Les VGGT guident les réformes du gouvernement lancées en 2014 en les ancrant dans les structures gouvernementales par le biais d'un cadre de gouvernance formel, y compris la création d'une plateforme multi-acteurs pour soutenir les questions de durabilité et de gestion des terres. L'initiative a conduit à des développements politiques significatifs, notamment la politique foncière nationale, qui met l'accent sur la dignité humaine, l'accès équitable à la terre et la protection des droits fonciers des femmes. Le projet se concentre sur le développement des capacités, les connaissances juridiques et la cartographie participative des terres.



**UGANDA****CAMPAGNE "STAND FOR HER LAND" (S4HL)**

La campagne S4HL en Ouganda, qui fait partie d'une initiative mondiale, vise à combler le fossé entre la politique et la mise en œuvre afin d'aider les femmes à revendiquer leurs droits fonciers. Lancée en décembre 2021, la campagne implique des organisations féminines locales, des OSC, des ministères et des partenaires internationaux. La campagne met l'accent sur le développement des connaissances juridiques, le changement des normes sociales et le renforcement de la participation des femmes à la gouvernance foncière. La stratégie est double : donner aux détenteurs de droits les moyens d'exprimer leurs préoccupations et renforcer les capacités des responsables à remplir les mandats relatifs aux droits fonciers des femmes. Parmi les réalisations importantes, citons la délivrance de certificats de propriété foncière aux familles rurales et l'amélioration de la perception de l'utilisation de la terre au-delà de la garantie financière. L'objectif global de la campagne S4HL est de garantir les droits fonciers de 10 millions de femmes dans 10 pays sur une période de 10 ans par le biais d'actions de plaidoyer, de communication sociale et d'activités coordonnées. La gouvernance et la coordination de la campagne sont gérées par un comité de pilotage coordonné par Landesa au niveau mondial, avec un comité de pilotage national en Ouganda qui assure une représentation efficace des parties prenantes. Le succès de la campagne est attribué à son approche ascendante, à la forte implication locale et aux efforts continus de développement des capacités, ce qui a conduit à une gouvernance foncière plus inclusive et plus respectueuse de l'égalité des sexes. L'établissement de relations solides avec le gouvernement, un financement durable et la définition de résultats clairs et tangibles ont également joué un rôle crucial dans sa réussite. Cependant, la campagne est confrontée à des défis tels que l'application directive plutôt que consultative des réglementations, la dépendance à l'égard des bailleurs et le manque de clarté des plans de durabilité et de sortie.

Les principales réussites sont la formation d'associations de gestion communautaire dans les communautés côtières afin d'améliorer la gouvernance dans le secteur de la pêche, l'alignement de la loi et de la politique sur la pêche de la Sierra Leone sur les VGGT, la mise en œuvre d'une gestion communautaire des forêts, le développement d'un système de suivi et d'évaluation (S&E) et les réunions régulières du comité consultatif et de coordination (CCC), qui garantissent un engagement et un retour d'information continus de la part des parties intéressées. Malgré ces succès, le partenariat a été confronté à des défis, notamment des retards dans les groupes de travail techniques, des difficultés à parvenir à un consensus entre les ministères et des perspectives différentes sur les moyens d'aller de l'avant parmi le personnel technique. Le gouvernement a pris l'initiative de lancer le processus en demandant un soutien pour piloter les VGGT. Il a joué un rôle technique par l'intermédiaire des différents ministères représentés dans le groupe de travail technique, et dans la gouvernance du partenariat par l'intermédiaire d'un groupe de travail interministériel. La task force interministérielle était l'organe décisionnel le plus élevé et se réunissait tous les trimestres pour examiner et approuver les notes techniques et les questions clés soumises par le groupe de travail technique et le comité de pilotage. Le gouvernement a accueilli le secrétariat pour la mise en œuvre des VGGT, au sein du ministère des terres.

Les normes sociales, les pratiques culturelles et les processus bureaucratiques entravent également les progrès. Pour relever ces défis, la campagne s'appuie sur les mouvements existants de défense des droits fonciers des femmes et s'engage avec les dirigeants locaux à remettre en cause les pratiques et les politiques discriminatoires. Le gouvernement a fait preuve de volonté politique et a offert aux OSC du pays l'espace nécessaire pour s'engager à ses côtés. Il a soutenu la campagne au niveau national par l'intermédiaire du ministère des terres, du logement et du développement urbain, qui est l'organisme chef de file pour les questions liées aux droits fonciers des femmes. Le gouvernement a joué un rôle clé dans le développement des capacités des autres participants aux processus d'examen des politiques, y compris les ateliers. Les fonctionnaires ont également bénéficié d'interventions de développement des capacités visant à renforcer leurs capacités à mettre en œuvre les lois sur les droits fonciers des femmes.

**ANALYSE COMPARATIVE**

Les six études de cas présentent des similitudes et des différences dans leurs approches de la gouvernance foncière, de l'autonomisation des communautés et de la gestion durable des ressources. Bien qu'ils aient des objectifs communs, les stratégies, les parties prenantes et les résultats varient considérablement d'un cas à l'autre. Cette section aborde les six partenariats de manière comparative en déployant deux des typologies discutées plus tôt dans cette étude. Elle commence par l'intensité et l'intégration (Hewlett et al., 2021), puis s'engage dans chaque partenariat à travers les quatre théories de programme pour les plateformes multi-acteurs (Sarmiento Barletti et al., 2020) décrites dans l'étude.

**INTENSITÉ ET ENRACINEMENT**

L'analyse suivante présente les cas en soulignant les différents degrés d'intensité et d'intégration des efforts déployés pour promouvoir une gouvernance foncière équitable et efficace centrée sur les personnes.

***Albanie - Intensité : Forte / Intégration : Moyenne***

**Intensité :** La CFN Albanie fait preuve d'une grande intensité en raison de l'importance qu'il accorde à l'autonomisation, à l'inclusion et à la lutte contre les inégalités structurelles. La coalition implique un large éventail de parties prenantes, y compris les utilisateurs locaux des forêts, les femmes, les jeunes et les communautés locales au sens large, garantissant ainsi une large participation et représentation. Des stratégies clés telles que le développement des capacités, l'engagement inclusif des parties prenantes, la planification participative et le plaidoyer pour la reconnaissance légale des droits forestiers soulignent l'engagement de la coalition en faveur de l'équité et de l'autonomisation des groupes marginalisés. La théorie du changement et le plan d'action pluriannuel (2023-2025) de la CFN soulignent en outre son approche stratégique visant à influencer les politiques et les cadres juridiques. Les réunions régulières du Comité consultatif et de coordination et les examens périodiques garantissent une gestion permanente, un engagement continu et un suivi efficace des progrès, en s'alignant sur les indicateurs d'intensité élevée.

**Intégration :** La plateforme est modérément intégrée dans les cadres nationaux et internationaux, avec des efforts continus pour une intégration plus profonde et des changements structurels. La coalition s'aligne sur les politiques nationales et les lignes directrices internationales, telles que les VGGT, et implique les parties prenantes aux niveaux infranational, national et international. Des réalisations récentes, telles que l'approbation par le Conseil des ministres de diverses décisions relatives à l'inspection et à la protection des forêts ainsi qu'aux droits des utilisateurs, témoignent des progrès accomplis dans l'intégration des pratiques de gestion durable des forêts. Toutefois, l'ampleur des changements réalisés dans la participation locale et le contrôle des ressources évolue encore. Ces efforts continus reflètent l'engagement de la coalition à intégrer des pratiques durables dans les cadres sociétaux et gouvernementaux de l'Albanie, ainsi que ses efforts pour atteindre ses objectifs structurels et institutionnels.

**Colombie - Intensité : Moyenne / Intégration : Moyenne**

**Intensité :** Le partenariat est d'intensité moyenne. Il met l'accent sur le développement des capacités et l'engagement communautaire, en ciblant les communautés paysannes, indigènes et afro-descendantes du nord de la Colombie. Il utilise des méthodes participatives et vise à inclure les groupes marginalisés, tels que les femmes et les jeunes, afin de lutter contre les inégalités sociales. Bien que le projet comporte des mesures spécifiques d'inclusion et d'autonomisation, sa durée de cinq mois limite le potentiel de changements structurels à long terme. Les partenaires encouragent la reconnaissance et le respect des droits en aidant les communautés à comprendre les processus cadastraux et à y participer, bien qu'ils ne négocient pas directement les droits sur les ressources. En outre, le projet encourage des éléments de cogestion en intégrant les connaissances et la participation des communautés dans les mises à jour cadastrales, bien qu'il reste dans un cadre structuré plutôt que dans le cadre d'une cogestion complète. Malgré son orientation opérationnelle, le projet parvient à maintenir une coordination régulière et implique un suivi et une évaluation continus afin d'adapter son travail en fonction du retour d'information. Ces efforts, bien qu'ayant un impact sur le calendrier du projet, sont d'une intensité moyenne en raison de leurs objectifs spécifiques à court terme et des contraintes opérationnelles.

**Intégration :** Le partenariat présente un niveau moyen d'intégration dans les cadres nationaux et internationaux. Le projet s'aligne sur la politique colombienne de cadastre polyvalent et fait partie de l'initiative plus large de l'École interculturelle de géographie pour la vie menée par l'IGAC. Il bénéficie d'un soutien politique important et d'un appui financier de la part d'organisations internationales, ce qui indique des liens significatifs avec des politiques et des lignes directrices plus larges. Le projet fonctionne grâce à un mécanisme de coordination interinstitutionnel, impliquant des réunions régulières et une collaboration entre les principales parties prenantes, mais ce mécanisme est informel et non institutionnalisé. Ce caractère opérationnel limite la réalisation de changements structurels plus profonds. Bien que le projet soit bien ancré dans le cadre politique national actuel et qu'il encourage la participation locale, des efforts sont nécessaires pour parvenir à l'institutionnalisation et à l'intégration du partenariat dans des structures plus larges de gouvernance foncière, ce qui reflète un niveau moyen d'intégration.

**Kirghizstan - Intensité : Élevée / Intégration : Moyenne**

**Intensité :** La CFN du Kirghizstan met l'accent sur l'autonomisation des communautés locales, l'amélioration de leur accès et de leur contrôle sur les ressources naturelles et le renforcement de leur participation à la prise de décision. La plate-forme intègre les utilisateurs traditionnels des terres dans les discussions politiques et les initiatives de développement des capacités. Des opérations structurées sont maintenues par l'intermédiaire du conseil de coordination, qui organise régulièrement des réunions de suivi et d'évaluation. Les OSC ont conclu des accords avec le gouvernement par le biais de protocoles d'accord. Le plaidoyer et l'influence politique de la plateforme ont conduit à des changements tangibles, notamment un projet de concept de développement de l'agroforesterie au Kirghizstan (2022-2050) et la loi sur l'utilisation des forêts, permettant aux communautés locales de gérer les ressources de manière efficace. Elle implique activement les groupes marginalisés, notamment les femmes et les jeunes, en garantissant la participation d'au moins 30 % de femmes aux processus décisionnels et aux programmes de développement des capacités. Malgré les difficultés, notamment les obstacles politiques et bureaucratiques, l'intensité élevée de la plateforme repose sur ses efforts globaux visant à reconnaître les droits, à renforcer les communautés locales et à lutter contre les inégalités afin d'influencer les changements politiques.

**Intégration :** Cette plateforme fait preuve d'une intégration substantielle dans les cadres nationaux et d'efforts visant à influencer les politiques et les pratiques à plusieurs niveaux. La plateforme s'aligne sur les principales politiques nationales, promouvant des pratiques de gestion durable des terres et des ressources dans tout le Kirghizstan. Elle s'engage activement à différents niveaux de gouvernance, en impliquant des parties prenantes infranationales, nationales et internationales. La plateforme fonctionne grâce à des mécanismes de coordination formels et a mis en place des structures telles que le conseil de coordination, qui facilitent des opérations structurées et cohérentes. Par exemple, le conseil de coordination comprend les chefs des organisations membres de l'ILC au Kirghizstan et joue un rôle crucial dans l'orientation stratégique. Malgré ces opérations structurées, la plateforme rencontre des difficultés pour parvenir à une intégration politique plus large en raison de problèmes de coordination et de changements politiques. Cependant, les liens substantiels de la plateforme avec les politiques et les cadres nationaux démontrent un niveau moyen d'intégration, avec des résultats concrets tels que le plaidoyer réussi pour des changements de politique et la mise en œuvre de plans de gestion communautaires.

**Philippines - Intensité : Moyenne / Intégration: Moyenne**

**Intensité :** Cette plateforme se caractérise par une approche équilibrée de l'engagement des parties prenantes et de la défense des politiques. Le FIDA a pris l'initiative d'utiliser l'événement annuel Knowledge Learning Market and Policy Engagement (KLMPE) pour réunir une fois par an un éventail diversifié d'acteurs et favoriser le dialogue et l'échange de connaissances. Il a fait des progrès significatifs dans la défense de l'agriculture familiale en élaborant le plan d'action philippin pour l'agriculture familiale (PAP4FF), ce qui témoigne d'un engagement solide en faveur de l'influence sur les politiques. La plateforme veille à ce que les groupes marginalisés, notamment les femmes, les jeunes et les populations autochtones, participent à ses discussions et à ses recommandations politiques. Toutefois, elle est confrontée à des difficultés pour maintenir un engagement continu et assurer le suivi de ses initiatives. La fréquence limitée des réunions, les contraintes de ressources et la participation incohérente des gouvernements indiquent un niveau d'intensité moyen.

Bien que la plateforme déploie des efforts considérables pour responsabiliser les parties prenantes et lutter contre les inégalités, son impact est modéré par des défis opérationnels et structurels, ce qui l'empêche d'atteindre un niveau d'intensité élevé.

**Intégration :** La plateforme est modérément intégrée dans les cadres nationaux et internationaux. S'appuyant sur la dynamique de l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) en 2014, elle vise à aligner les initiatives mondiales sur son programme national. La plateforme facilite l'événement annuel KLMPE, qui rassemble diverses parties prenantes, notamment des agences gouvernementales, des OSC, des ONG et des institutions académiques. L'une des réalisations notables de l'ARDKPP est la formulation du PAP4FF, qui démontre sa capacité à mener des actions de plaidoyer politique et de collaboration avec les parties prenantes. Cependant, la plateforme manque d'un mandat légal formel et d'un soutien gouvernemental cohérent, ce qui limite son intégration plus profonde dans les cadres institutionnels existants. L'engagement sporadique et la dépendance à l'égard de la participation volontaire indiquent en outre un niveau moyen d'intégration, reflétant une intégration significative mais pas totalement institutionnalisée dans des structures de gouvernance plus larges.

#### **Sierra Leone - Intensité : Élevée / Intégration: Moyenne**

**Intensité :** Ce partenariat fait preuve d'une grande intensité grâce à son approche multidimensionnelle de l'amélioration de la gouvernance foncière. Le projet intègre les principes des VGGT dans la politique foncière nationale, fournissant ainsi un cadre pour une gouvernance équitable. Toutefois, l'application uniforme de ces accords à tous les niveaux de gouvernement peut s'avérer difficile et nécessite une surveillance continue et un développement des capacités. La gestion continue du projet comprend des évaluations périodiques et des efforts continus pour construire sur les phases successives. La structure de gouvernance formalisée assure une coordination et un dialogue réguliers entre les parties prenantes, soutenant la dynamique du projet et contribuant à son succès à long terme. Toutefois, il reste des défis à relever pour maintenir un engagement cohérent des parties prenantes et garantir que les évaluations périodiques informent efficacement les phases suivantes. Le projet soutient l'amélioration des droits aux ressources par le biais de la sensibilisation et de l'influence politique, ce qui entraîne des changements tangibles. Il s'agit notamment de la création de comités fonciers villageois et de l'utilisation de technologies de cartographie telles que Open Tenure/Solutions for Open Land Administration (SOLA) pour documenter les terres coutumières. Ces initiatives ont permis aux communautés locales, en particulier aux femmes et aux groupes marginalisés, de faire valoir leurs droits et de participer activement à la gouvernance foncière. Malgré ces succès, le partenariat doit relever des défis pour assurer la durabilité de ces initiatives, notamment en termes de financement continu et de capacités des institutions locales à maintenir et à développer ces efforts.

**Intégration :** Cette étude de cas présente un niveau moyen d'intégration, reflétant une intégration substantielle dans les cadres nationaux et internationaux. Le projet s'aligne sur des politiques nationales clés telles que la politique foncière nationale et sur des cadres internationaux tels que les VGGT, ce qui témoigne d'un engagement significatif avec les parties prenantes nationales et internationales. La structure de gouvernance formalisée, y compris le secrétariat des VGGT hébergé par le ministère des Terres, ancre le projet dans les structures gouvernementales, renforçant ainsi sa durabilité et son institutionnalisation.

Le projet est intentionnellement conçu pour s'inscrire dans des cadres plus larges, y compris les politiques nationales et internationales, promouvant la participation et l'inclusion dans la gouvernance foncière. Il est directement lié à des politiques et des lignes directrices plus larges, intégrant les VGGT dans la politique foncière nationale. Toutefois, le partenariat est confronté à des difficultés pour obtenir des changements structurels plus profonds et l'application des réglementations. En outre, il encourage la participation locale à la prise de décision et au contrôle des ressources, bien que l'étendue de ces changements soit encore en cours d'élaboration. Les problèmes de coordination au niveau local et les changements politiques en cours constituent des obstacles importants. Bien qu'elle s'inscrive dans des politiques internationales et nationales plus larges, l'intégration de ce cas au niveau local nécessite des efforts supplémentaires pour réaliser des réformes structurelles et institutionnelles complètes, ce qui reflète un niveau moyen d'intégration.

#### **Ouganda - Intensité : Forte / Intégration : Moyenne**

**Intensité :** La campagne S4HL fait preuve d'une grande intensité grâce à son approche solide visant à permettre aux femmes de revendiquer leurs droits fonciers. La campagne emploie une approche basée sur les droits, en utilisant des outils tels que des ateliers éducatifs, des émissions de radio, des sessions d'examen des politiques, et l'engagement communautaire pour autonomiser les femmes et développer leurs capacités de gouvernance foncière. Elle met l'accent sur l'engagement des parties prenantes et les méthodes participatives, en impliquant les femmes dans les dialogues politiques. Des éléments de cogestion sont présents car la campagne intègre les connaissances et la participation de la communauté, créant une responsabilité partagée dans la défense des droits fonciers des femmes. L'une des principales réalisations est l'établissement d'un registre des terres coutumières, qui a été lancé en 2020 grâce à un engagement et à un plaidoyer de longue haleine. Des lignes directrices ont été élaborées pour intégrer ce registre dans le système foncier national, formalisant ainsi la propriété foncière pour les femmes. Les accords formels et les mécanismes de coordination soulignent la nature contraignante des accords entre les parties prenantes. La campagne a établi des partenariats solides, une coordination régulière par l'intermédiaire de son comité de pilotage, ainsi qu'un suivi et une évaluation continus, favorisant l'adaptabilité et l'amélioration sur la base du retour d'information. Cependant, la campagne est confrontée à des défis, en particulier le délai limité de cinq ans qui restreint le potentiel de changements structurels à long terme. En outre, des changements structurels plus profonds et la prise en compte de normes sociales bien ancrées restent des obstacles importants. Malgré ces défis, l'accent mis sur l'autonomisation, l'équité et l'inclusion, ainsi que la nature contraignante des accords et des mécanismes de coordination formels, consolident la note d'intensité élevée de la campagne S4HL.

**Intégration :** Ce cas démontre un niveau moyen d'intégration grâce à son intégration dans les cadres nationaux et internationaux. Coordonnée par l'Association communautaire ougandaise pour le bien-être des femmes et des enfants (Uganda Community Based Association for Women and Children Welfare - UCOBAC), la campagne s'aligne sur les principales politiques nationales qui soutiennent les droits fonciers des femmes. Elle s'appuie également sur des opportunités telles que la politique foncière nationale et le plan stratégique du secteur foncier (LSSP II). Au niveau international, la campagne s'inscrit dans le cadre de l'initiative mondiale Stand for Her Land, qui lui apporte un soutien stratégique et technique, en la reliant à des politiques et lignes directrices mondiales plus larges sur les droits fonciers des femmes et le développement

durable. Bien que la campagne bénéficie d'un soutien politique et institutionnel important et qu'elle fonctionne grâce à des mécanismes de coordination formels, elle est confrontée à des difficultés pour obtenir des changements structurels plus profonds, notamment en ce qui concerne l'application des réglementations et la transformation des normes sociales. Par conséquent, son degré d'intégration est jugé moyen en raison de son fort alignement sur les politiques nationales et internationales, de l'inclusion d'un financement international et de l'intégration intentionnelle dans les processus de gouvernance à plusieurs niveaux, sans avoir été en mesure de créer des changements structurels significatifs dans les institutions existantes. En outre, des normes sociales et des pratiques culturelles bien ancrées continuent de poser des obstacles importants à l'institutionnalisation complète de l'égalité des sexes dans la gouvernance foncière.

## THÉORIES DU CHANGEMENT ET PRATIQUES

L'analyse révèle à la fois des similitudes et des différences dans la manière dont les partenariats s'appuient sur les théories des programmes pour atteindre leurs objectifs. Les études de cas combinent souvent plusieurs théories de programme, ce qui démontre que l'intégration de différents paradigmes peut considérablement améliorer l'efficacité des initiatives. Cette approche leur permet d'aborder des questions socio-environnementales complexes de manière globale en engageant diverses parties prenantes, en promouvant la prise de décision participative et en garantissant l'inclusion sociale et la durabilité. Comme le soulignent Sarmiento Barletti et al. (2020), il est essentiel d'obtenir l'adhésion des populations locales aux processus multi-acteurs pour parvenir à un changement durable et résilient grâce à des mécanismes tels que la durabilité, les moyens de subsistance, la participation et la coordination à plusieurs niveaux.

Plusieurs études de cas illustrent les avantages de l'intégration d'une prise de décision participative renforcée et d'une gouvernance à plusieurs niveaux. Par exemple, des études de cas en Albanie et aux Philippines utilisent ces paradigmes pour favoriser l'engagement des parties prenantes et la prise de décision en collaboration à différents niveaux de gouvernance. Ces plateformes rassemblent avec succès les agences gouvernementales, les OSC et les communautés locales pour promouvoir l'utilisation durable des terres et la gestion des ressources. En Ouganda et en Colombie, elles s'alignent sur une meilleure prise de décision participative en renforçant les capacités des communautés locales, en particulier des femmes et des groupes marginalisés.

En Sierra Leone et au Kirghizstan, l'accent a été mis sur le paradigme de la durabilité et de l'inclusion sociale, ainsi que sur l'amélioration de la prise de décision participative ou de la gouvernance à plusieurs niveaux. L'initiative de la Sierra Leone se concentre sur la mise en œuvre des VGGT afin de promouvoir une gouvernance durable et responsable des ressources naturelles, en impliquant un large éventail de parties prenantes dans le processus. Le Kirghizstan met également l'accent sur la durabilité et l'inclusion sociale en promouvant un accès équitable aux ressources naturelles et en s'attaquant aux problèmes liés au changement climatique et à la dégradation des ressources. Ces plateformes garantissent que les groupes historiquement marginalisés sont activement impliqués et bénéficient des pratiques de gestion durable des terres. Dans l'ensemble, l'intégration de multiples théories de programme est cruciale pour relever les défis complexes de la gouvernance foncière et de la gestion des ressources. Pour une analyse plus détaillée, voir le tableau 8.

Tableau 8: Intégration des théories du programme dans les études de cas

CASESTUDY	PROGRAMMETHORY	RATIONALE
Albanie	Gouvernance à plusieurs niveaux	Inclusion de diverses parties prenantes des gouvernements nationaux et infranationaux, des OSC, des institutions académiques et des partenaires internationaux. L'accent est mis sur le dialogue entre les différentes parties prenantes, la prise de décision inclusive et le plaidoyer en faveur de la reconnaissance juridique des droits forestiers. Promotion de cadres de collaboration et renforcement de l'appropriation locale des initiatives de gouvernance forestière.
	Amélioration de la prise de décision participative	L'accent est mis sur l'engagement des parties prenantes, la planification participative et le développement des capacités de gestion des forêts. Les objectifs comprennent la garantie des droits forestiers des communautés, la promotion de la gestion durable des forêts et la participation des femmes et des groupes marginalisés. Le but est d'autonomiser les communautés locales, d'améliorer les pratiques d'utilisation durable des terres et de réduire les vulnérabilités.
Colombie	Amélioration de la prise de décision participative	Se concentre sur le renforcement des capacités des communautés paysannes, indigènes et afro-descendantes en matière de gouvernance foncière et de processus cadastraux. Elle utilise la formation sur le terrain, les méthodes participatives et l'engagement communautaire, en ciblant particulièrement les groupes marginalisés tels que les femmes et les jeunes. L'objectif est de permettre aux communautés de participer activement au cadastre polyvalent, de promouvoir l'utilisation durable des terres et le développement des capacités des communautés.
Ouganda	Amélioration de la prise de décision participative	Autonomise les femmes en leur permettant d'acquérir des connaissances juridiques, en s'attaquant aux normes sociales et en renforçant la participation des femmes de la base à la gouvernance foncière. Promouvoir l'engagement communautaire et le développement des capacités, afin de donner aux femmes un plus grand contrôle sur les ressources foncières et d'améliorer leur implication dans les processus de gouvernance foncière.
	Durabilité et inclusion sociale	Aborde les normes sociales et les pratiques culturelles qui empêchent les femmes d'accéder à la terre, de la posséder et de la contrôler. Souligne l'importance de l'inclusion sociale en se concentrant sur les groupes historiquement marginalisés, en particulier les femmes, et en intégrant les pratiques d'utilisation durable des terres aux objectifs d'inclusion sociale. vise une approche plus inclusive et durable de la gouvernance foncière.
Sierra Leone	Durabilité et inclusion sociale	Vise à améliorer la gouvernance des ressources naturelles en mettant en œuvre les principes des VGGT. Se concentre sur la gouvernance durable et responsable des terres, des pêches et des forêts, en ciblant les femmes et d'autres groupes historiquement marginalisés pour le renforcement des capacités et la défense des intérêts. Implique un large éventail de parties prenantes afin d'intégrer les perspectives locales dans les pratiques de gouvernance et de promouvoir l'utilisation durable des terres.
	Amélioration de la prise de décision participative	Elle met l'accent sur l'engagement des parties prenantes, le développement des capacités et l'autonomisation des communautés locales. Elle met en place une plateforme multi-acteurs pour promouvoir la prise de décision participative et donner aux communautés locales un plus grand contrôle sur les processus de gouvernance foncière. met en œuvre de vastes programmes de formation et des campagnes de sensibilisation pour renforcer les capacités des parties prenantes locales.

CASESTUDY	PROGRAMMETHEORY	RATIONALE
Kirghizstan	Durabilité et inclusion sociale	Se concentre sur la promotion d'un accès sûr et équitable aux ressources naturelles par le biais de la sensibilisation, du dialogue, de l'échange de connaissances et du renforcement des capacités. S'attaque à la dégradation des ressources naturelles, au changement climatique et aux besoins des communautés, en mettant l'accent sur l'équilibre entre les hommes et les femmes et l'inclusion sociale. Veille à ce que les groupes marginalisés participent aux pratiques de gestion durable des terres et en bénéficient.
	Gouvernance à plusieurs niveaux	Fonctionne comme une plateforme nationale multi-acteurs impliquant les communautés locales, les ONG, les organisations donatrices et les organismes gouvernementaux. Favorise la collaboration et la coordination entre les parties prenantes afin d'aligner les politiques et les pratiques à tous les niveaux de gouvernance. Engage les représentants du gouvernement, la société civile et les communautés locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.
Philippines	Amélioration de la prise de décision participative	Facilite l'engagement multi-acteurs et le dialogue participatif entre les agences gouvernementales, les OSC, les organisations d'agriculteurs, les organisations intergouvernementales et le monde universitaire. Organise un événement annuel KLMPE pour partager les meilleures pratiques, discuter des recommandations politiques et engager le dialogue. Implique les parties prenantes dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, avec une approche inclusive lors de l'élaboration du plan d'action philippin pour l'agriculture familiale (PAP4FF).
	Gouvernance à plusieurs niveaux	Fonctionne comme une initiative de gouvernance multi-acteurs et multiniveau impliquant différents niveaux de gouvernance. Engage les représentants du gouvernement, la société civile et les communautés locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Développe et promeut le PAP4FF pour favoriser des structures de gouvernance collaboratives qui intègrent diverses perspectives et expertises.

# LEÇONS

Cette section synthétise les principales leçons à tirer pour favoriser des partenariats plus efficaces et plus équitables, en s'appuyant à la fois sur l'analyse documentaire et sur les enseignements tirés des six études de cas examinées précédemment. Sans être exhaustifs, ces enseignements mettent en évidence les tendances significatives identifiées dans la littérature et les recherches antérieures des auteurs (Sarmiento Barletti et Larson, 2019 ; Sarmiento Barletti et al., 2020 ; Hewlett et al., 2021).

## LE CONTEXTE EST (ENCORE) IMPORTANT

Les partenariats ne sont pas isolés ; leurs organisateurs et facilitateurs doivent avoir une connaissance approfondie des contextes dans lesquels ils opèrent. Les caractéristiques existantes de ces contextes peuvent influencer de manière significative le travail et les résultats des partenariats (Cornwall, 2001, 2003 ; Escobar, 2006 ; Mosse, 2001, 2004).

Un enseignement important de la littérature sur les collaborations multi-acteurs est la nécessité de reconnaître le paysage historique dans lequel elles sont mises en œuvre ou visent à avoir un impact. Les contextes géographiques, politiques, socioculturels et économiques façonnent de manière unique la mise en œuvre et les résultats des partenariats multi-acteurs. L'adaptation des initiatives à des contextes sociopolitiques et économiques spécifiques renforce leur pertinence et leur efficacité. Par exemple, le redressement post-conflit en Sierra Leone a nécessité une réforme foncière globale, tandis qu'aux Philippines, la forte dépendance à l'égard de l'agriculture a rendu nécessaire un plaidoyer politique coordonné. En Colombie, les conflits fonciers historiques et l'accord de paix de 2016 entre le gouvernement et les anciennes Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont mis en évidence la nécessité de processus cadastraux efficaces et de la participation des communautés, faisant du cadastre polyvalent un outil clé pour parvenir à la "paix dans la légalité" et faire progresser l'équité ; tandis qu'au Kirghizstan, la transition post-soviétique et les pratiques traditionnelles d'utilisation des terres ont influé sur les initiatives de gestion durable des ressources. Cette connaissance du contexte devrait englober les questions de gouvernance affectant le secteur foncier, y compris les processus multi-acteurs existants visant à favoriser le changement dans des paysages spécifiques. Par exemple, les disparités entre les sexes dans la dépendance forestière de l'Ouganda et de l'Albanie façonnent leurs initiatives respectives. Le fait de s'attaquer aux barrières culturelles et sociales, telles que les disparités entre les sexes en Ouganda, a permis d'obtenir des résultats plus inclusifs et plus équitables, garantissant que les groupes marginalisés bénéficient des initiatives.

Cette conscience historique doit également englober une compréhension de la manière dont les systèmes de gouvernance antérieurs et les acteurs concernés ont influencé les questions que le partenariat vise à traiter (Waylen et al., 2023 ; Omoding et al., 2020 ; Ayivor et al., 2020). Il est essentiel de comprendre les processus de gouvernance formels et informels en jeu dans le paysage spécifique, ainsi que les acteurs qui influencent ces processus et sont influencés par eux. Les partenariats ont besoin de ces connaissances pour éviter de lancer de nouveaux processus dans des contextes

où il existe déjà des institutions, des plateformes et des réseaux de collaboration (Kusters et al., 2020 ; Musakwa et al., 2020 ; Falayi et al., 2020). Les particularités de la vie sociopolitique dans divers contextes, tout en partageant potentiellement des similitudes, sont façonnées par la construction historique d'identités basées sur le lieu, qui sont à leur tour influencées par des processus sociopolitiques antérieurs et des forces extérieures. Il est essentiel de reconnaître et de comprendre comment l'histoire a façonné, positivement ou négativement, les relations entre les participants (Cockburn et al., 2020). Dans le domaine de la gouvernance foncière, cela inclut des processus tels que la colonisation, les expulsions, les conflits et la violence, ainsi que la collaboration et les alliances. Ces interactions historiques entre les partenaires potentiels affecteront la dynamique du partenariat (Cardini, 2006). Il est donc conseillé de discuter ouvertement de tout antécédent avec les partenaires potentiels afin d'exploiter efficacement les expériences passées et d'atténuer les inconvénients potentiels. Cette approche doit être conçue comme un effort constructif visant à communiquer de manière transparente toute relation de travail existante ou passée entre des individus ou des organisations.

## LES PARTENARIATS ONT BESOIN D'UNE THÉORIE DU CHANGEMENT CLAIRE ET COPRODUITE, AINSI QUE DE MÉCANISMES DE SUIVI DES PROGRÈS RÉALISÉS.

Les partenariats doivent avoir une théorie du changement claire qui aligne les objectifs des partenaires impliqués, visant un but commun tout en maintenant une flexibilité grâce à des boucles d'apprentissage pour s'adapter aux contextes politiques et autres souvent changeants qui encadrent la gouvernance foncière (Favretto et al., 2020). La coproduction de la théorie du changement d'un partenariat et le suivi collaboratif de ses progrès par le biais de boucles d'apprentissage offrent des possibilités de pratiquer la transparence et l'instauration de la confiance. Les partenariats gagneraient également à impliquer des parties prenantes non participantes (allant des secteurs gouvernementaux qui ne font pas partie du partenariat aux organisations représentatives des peuples autochtones et des communautés locales) dans ces boucles d'apprentissage, en incorporant leurs systèmes de connaissances dans les processus de gouvernance en cours (Williams et al., 2020 ; Cockburn et al., 2020).

Chaque étude de cas a été conçue pour aborder des questions spécifiques en matière de gouvernance foncière et de gestion des ressources. Par exemple, la Sierra Leone visait à aligner les pratiques internationales sur les réformes nationales dans un contexte post-guerre civile. Les Philippines ont cherché à améliorer les moyens de subsistance ruraux par le biais d'un plaidoyer politique dans le cadre d'un événement annuel d'échange de connaissances, en se concentrant sur les questions liées à l'agriculture familiale. L'Ouganda s'est attaché à garantir les droits fonciers des femmes dans un contexte de disparité entre les sexes, tandis que le Kirghizstan a encouragé la gestion durable des ressources en réponse à la dégradation des ressources naturelles. L'Albanie visait à améliorer la gestion des forêts et à atténuer la crise climatique, et le projet de cadastre de la Colombie visait à améliorer la gouvernance foncière grâce à une participation accrue des communautés et au renforcement des capacités, en s'attaquant aux conflits fonciers historiques.

Les enseignements tirés des études de cas montrent que la conception de projets répondant à des défis et à des opportunités spécifiques au niveau local, tels que le relèvement après un conflit en Sierra Leone et les questions d'égalité des sexes en Ouganda, renforce leur impact et leur pertinence. Définir clairement l'objectif des partenariats, comme le montrent ces études de cas, permet d'aligner les efforts et les ressources des parties prenantes sur des objectifs communs.

Cependant, ils ont tous des approches différentes des théories du changement. La Sierra Leone suit les principes de la VGGT pour guider les réformes gouvernementales, mais ne dispose pas actuellement d'une théorie formelle du changement. L'Ouganda dispose d'une théorie globale du changement axée sur la garantie des droits fonciers des femmes. L'Albanie et le Kirghizstan disposent de stratégies et de plans d'action pluriannuels ; les Philippines n'ont pas de théorie formelle du changement mais axent leurs activités sur des événements annuels. La Colombie n'a pas de théorie formelle du changement, mais le partenariat est intégré dans une initiative plus large. Bien que les études de cas ne disposent pas toujours d'une théorie formelle du changement, l'existence de cadres ou de principes directeurs, comme c'est le cas en Sierra Leone et en Ouganda, donne une orientation et une cohérence. L'intégration des projets dans des initiatives plus larges, comme en Colombie, peut renforcer leur impact en les alignant sur des objectifs et des ressources plus importants.

De même, les mécanismes de suivi et d'évaluation sont essentiels à tout partenariat, car ils garantissent l'apprentissage continu, l'amélioration et la responsabilité. La Sierra Leone a mis en place un solide système de suivi et d'évaluation avec des réunions consultatives régulières et des événements multi-acteurs annuels. La campagne ougandaise utilise un plan MEAL complet, qui permet de suivre les progrès réalisés par rapport à des indicateurs spécifiques. Les Philippines s'appuient sur les rapports d'étapes des membres principaux et les mises à jour des groupes thématiques, tandis que le Kirghizstan organise régulièrement des réunions d'évaluation et des examens des progrès accomplis. L'Albanie utilise des examens périodiques et le retour d'information des parties prenantes pour suivre les progrès, bien qu'elle soit confrontée à des difficultés pour maintenir un financement durable et des cadres de suivi et d'évaluation solides. La Colombie utilise des réunions périodiques et le retour d'information sur l'engagement pour adapter les stratégies de formation et de mise en œuvre, mais elle ne dispose pas d'une théorie formelle du changement ni d'un suivi complet du partenariat lui-même. La mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation complets, comme en Sierra Leone et en Ouganda, garantit la responsabilité et facilite l'amélioration continue. L'utilisation du retour d'information pour adapter les stratégies permet de relever les nouveaux défis et d'améliorer l'efficacité du projet.

## LES PARTENARIATS DOIVENT ÊTRE ORGANISÉS POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT

Toute théorie du changement doit être élaborée en tenant compte du fait qu'elle devra s'adapter aux contextes souvent changeants du secteur foncier. La littérature montre que les processus multi-acteurs les plus réussis sont ceux qui ont intégré la nécessité de pratiques réflexives et adaptatives (Sarmiento Barletti et al., 2020), y compris l'utilisation d'outils d'apprentissage pertinents (Sarmiento Barletti et al., 2020). Il est tout aussi important de disposer d'une flexibilité institutionnelle avec des lignes directrices claires pour permettre l'intégration de nouvelles approches et de nouveaux acteurs d'une manière qui leur soit utile (Sanders et al., 2020). Compte tenu de la nature souvent malsaine des contextes qui encadrent la gestion de l'environnement, des terres et des ressources dans les pays du Sud, Dentoni et al. (2018) notent que les partenariats doivent s'engager dans le changement d'au moins trois manières. Premièrement, pour "l'incertitude des connaissances", les partenariats doivent être ouverts à de nouvelles sources de connaissances pour informer leur travail, en s'adaptant aux nouvelles informations et en tenant compte de leur impact potentiel (positif ou négatif) sur leurs objectifs. Deuxièmement, en ce qui concerne les "conflits de valeurs", les partenariats doivent être prêts à traiter les valeurs potentiellement conflictuelles entre les acteurs en reconnaissant les conflits qui peuvent survenir au cours de leur vie et en prévoyant des mécanismes pour traiter les différends. Enfin, en ce qui concerne l'"adaptation continue", les partenariats doivent réévaluer les changements à différents niveaux susceptibles d'avoir un impact sur leur travail, en prévoyant des mécanismes à cet effet.

Cette capacité d'adaptation se reflète dans les différentes structures de gouvernance dont disposent les partenariats. Parmi les études de cas, la Sierra Leone, le Kirghizstan, l'Ouganda et l'Albanie disposent de plateformes bien établies avec des réunions consultatives régulières. Les Philippines n'ont pas de structure formelle et se concentrent sur des événements annuels. La Colombie s'appuie sur des mécanismes de coordination interinstitutionnelle à des fins opérationnelles. L'initiative de la Sierra Leone est profondément ancrée dans les processus gouvernementaux, tandis que les projets de la Colombie et de l'Ouganda s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus vastes soutenus par des organisations internationales. La mise en place de structures de gouvernance claires et inclusives facilite une coordination et une prise de décision efficaces, améliorant ainsi les résultats des projets. Des réunions consultatives régulières permettent de maintenir l'engagement des parties prenantes et de garantir la responsabilité. L'intégration des projets dans les processus gouvernementaux, comme c'est le cas en Colombie, permet d'obtenir des résultats durables.

## LES PARTENARIATS DOIVENT ÊTRE MULTISECTORIELS (ET INTÉGRÉS) POUR ÊTRE EFFICACES

L'inclusion de différents participants doit tenir compte du fait que les gouvernements ne sont pas des entités monolithiques ; différentes agences peuvent avoir des positions, un accès au financement et un pouvoir de décision différents par rapport aux objectifs d'un partenariat. Les partenariats doivent viser à inclure les secteurs gouvernementaux qui prennent des décisions concernant les politiques et les cadres de mise en œuvre

pertinents pour le sujet en question (par exemple, les agences gouvernementales chargées de la terre, de l'environnement et des finances). Les positions des acteurs de la société civile peuvent également varier, allant d'une représentation directe ou d'une alliance avec les acteurs locaux à des programmes de soutien liés à leurs sources de financement.

L'implication des acteurs varie d'une étude de cas à l'autre. Les agences gouvernementales sont des acteurs clés dans tous les cas, mais elles jouent des rôles différents. En Sierra Leone et en Colombie, les ministères jouent un rôle central dans la mise en œuvre des réformes et des politiques dans les cadres de partenariat, tandis que les organisations internationales telles que la FAO et la Banque mondiale apportent un soutien technique et financier crucial. Les OSC et les organisations de base sont essentielles pour promouvoir la participation et le plaidoyer au niveau local, comme on l'a vu en Ouganda, aux Philippines et en Colombie. Les institutions universitaires contribuent de manière significative à la recherche et au renforcement des capacités, en particulier au Kirghizstan et en Albanie. L'expertise des établissements universitaires et des organisations internationales apporte un soutien technique précieux et renforce la crédibilité des projets. Cette participation multiforme garantit que les partenariats sont bien équilibrés, inclusifs et mieux équipés pour relever des défis complexes. Les enseignements tirés des études de cas montrent que la participation d'un large éventail de parties prenantes améliore l'exhaustivité et l'acceptation locale des initiatives. Cet éventail est d'autant plus important qu'il favorise l'intégration des partenariats dans les structures de gouvernance existantes et l'alignement de leurs objectifs sur les priorités et les cadres politiques existants (Jansen et Kalas, 2020).

## LES PARTENARIATS DOIVENT VOULOIR (ET AVOIR LES MOYENS) D'ÊTRE INCLUSIFS

Des recherches antérieures ont montré qu'en dépit de la reconnaissance des inégalités de pouvoir entre les participants à une plateforme, leurs organisateurs avaient rarement des stratégies d'inclusion qui allaient au-delà de "réunir les gens autour d'une table" (Larson et al., 2021 ; Sarmiento Barletti et al., 2021). Sans surprise, ces inégalités et expériences d'exclusion sont plus difficiles à traiter dans les cas où il existe déjà des groupes historiquement marginalisés (par exemple, les peuples autochtones et les communautés locales) et des groupes au sein de ces groupes (par exemple, les femmes et les jeunes) qui ont tendance à être moins représentés dans leurs propres processus de gouvernance foncière.

Dans les études de cas, l'intégration des composantes d'équité entre les sexes et d'inclusion sociale varie. Souvent, les partenariats se concentrent davantage sur leurs objectifs que sur leurs structures internes. Par exemple, la Sierra Leone et l'Ouganda mettent fortement l'accent sur les droits fonciers des femmes, l'alphabétisation juridique et la transformation des normes sociales. L'Albanie se concentre sur la justice en matière de genre dans la gouvernance forestière, en promouvant la participation des femmes aux processus de prise de décision. Les Philippines intègrent les questions de genre et d'inclusion sociale dans leurs réunions annuelles et leurs domaines thématiques, en impliquant des groupes historiquement marginalisés tels que les femmes, les jeunes et les agriculteurs sans terre. Le projet de cadastre de la Colombie met l'accent sur la participation des femmes et des jeunes des zones rurales, en incorporant des variables sexospécifiques dans les instruments d'enregistrement afin de garantir la tenue de registres précis concernant les femmes. L'accent mis sur les droits et la participation des femmes permet d'obtenir des résultats plus inclusifs et plus équitables.

Garantir la participation des groupes marginalisés, comme cela a été démontré en Colombie, renforce la légitimité et la durabilité des initiatives. Les cas des CFN mettent l'accent sur les aspects internes et externes. Le Kirghizstan garantit une participation d'au moins 30 % de femmes à toutes les activités, en comblant les lacunes en matière de genre et en encourageant l'implication des femmes dans la gestion des ressources naturelles. De même, l'Albanie encourage la participation à la prise de décision, avec 35 % de femmes membres du comité de coordination et de consultation, ce qui met l'accent sur la justice entre les sexes dans la gouvernance forestière et sur l'équilibre interne entre les sexes au sein de la plateforme. Il est important de noter que cette approche de l'inclusivité favorisera l'appropriation locale du travail et des objectifs du partenariat, ce qui rendra plus probable la poursuite de son travail même après sa durée de vie (Sarmiento Barletti et al., 2020). Pour ce faire, il faut intégrer efficacement les perspectives, les connaissances et les aspirations locales dans le travail du partenariat, par exemple dans le cadre d'une théorie du changement élaborée en collaboration (Graham, 2020). Dans certaines plateformes multi-acteurs, cette intégration a également été réalisée par la mise en œuvre de réunions parallèles pour des groupes de parties prenantes spécifiques afin de coordonner leurs positions avant de présenter leurs propositions de manière plus organisée lors des principales interactions avec les autres partenaires (Gonzales Tovar et al., 2021a ; Gonzales Tovar et al., 2021b).

Il s'agit là d'un autre rappel de l'importance du processus d'un partenariat. Comme indiqué dans l'étude, les approches qui s'efforcent consciemment de soutenir l'inclusivité peuvent produire des avantages qui vont au-delà de l'équité et des droits en créant un alignement, une ouverture, une confiance et un co-apprentissage qui peuvent modifier les perceptions divergentes des partenaires (Wolford, 2010) ; et des voix plus équilibrées pour informer la prise de décision ou la méthode de mise en œuvre d'un projet. Les stratégies employées dans chaque cas varient en fonction des objectifs et des contextes spécifiques, mais partagent des éléments communs qui contribuent à la réussite des résultats. La Sierra Leone se concentre sur l'engagement de plusieurs parties prenantes, la mise en place d'un cadre institutionnel, le renforcement des capacités et la participation du public afin d'améliorer la gouvernance foncière. De même, les Philippines mettent l'accent sur l'engagement des parties prenantes, les événements annuels, les dialogues politiques et les approches participatives pour défendre le développement rural. La campagne ougandaise est axée sur l'autonomisation des détenteurs de droits, le renforcement du rôle des responsables, la promotion du dialogue et l'engagement des communautés pour transformer les normes sociales et renforcer les droits fonciers des femmes. Le Kirghizstan et l'Albanie ont recours à l'engagement des parties prenantes, à la planification participative, au développement des capacités de gestion durable et à la défense des intérêts sur la base de données probantes. Le projet colombien de cadastre utilise la formation sur place, les méthodes participatives et l'engagement communautaire pour améliorer la gouvernance foncière.

En engageant les parties prenantes par le biais de méthodes inclusives et participatives, comme le montrent les études de cas, ces initiatives contribuent à assurer un large soutien et une mise en œuvre efficace. L'accent mis sur le développement des capacités, comme le démontrent de nombreuses études de cas, peut renforcer l'autonomie des communautés locales et améliorer la durabilité des projets. En outre, le recours à des actions de sensibilisation fondées sur des données probantes, comme au Kirghizstan et en Albanie, renforce la crédibilité et l'impact de ces initiatives. Ces stratégies interconnectées contribuent collectivement à une gouvernance foncière plus efficace et durable.

## LES PARTENAIRES ONT BESOIN DE MÉCANISMES (Y COMPRIS DES PRATIQUES DE TRANSPARENCE) POUR S'OBLIGER MUTUELLEMENT À RENDRE DES COMPTES.

Dans le prolongement du point précédent, un moyen important pour les partenariats d'œuvrer consciemment en faveur de processus plus équitables et inclusifs est d'inclure des mécanismes de gouvernance pour responsabiliser les participants. Ceci est particulièrement important dans les cas où les partenariats sont dirigés par des détenteurs de droits et de devoirs (Palacios Llaque et Sarmiento Barletti, 2020 ; Rodriguez et Sarmiento Barletti, 2020). L'inclusion de ces mécanismes serait une confirmation interne et externe de l'importance de garantir un partenariat qui n'est pas simplement symbolique ou une méthode prometteuse pour améliorer la collaboration, mais qui conduit à un impact réel, y compris des changements de politique (Wolford, 2010 ; Silva-Castañeda, 2015). L'introduction de tels mécanismes est également une approche importante pour créer la confiance entre les participants d'une plateforme, gérer les différences et transformer les conflits pour promouvoir la collaboration (Silva-Castañeda, 2015). Les progrès dans le travail d'un partenariat et toute tentative de remédier aux inégalités de pouvoir sont remis en question par un manque de transparence et de confiance (Brouwer et al., 2013).

## LES ATTENTES DES PARTENAIRES DOIVENT ÊTRE RÉALISTES ET GÉRÉES.

En lien avec le point précédent, un partenariat efficace doit être fondé sur des attentes réalistes qui s'appuient sur la transparence et la confiance de ses participants. Il est important d'établir des objectifs clairs et de fixer des attentes réalistes dès le départ afin que tous les participants comprennent les avantages et les compromis potentiels associés aux différentes décisions et voies qui peuvent être empruntées (Kusters et al., 2020 ; Hedden-Dunkhorst et Schmitt, 2020). Les décalages entre les attentes et les capacités des acteurs gouvernementaux et de la société civile peuvent conduire à des positions contradictoires lorsqu'un partenariat s'efforce d'atteindre ses objectifs (Wolford, 2010) ; comme nous l'avons vu plus haut, ces décalages s'appuient sur les interactions historiques entre les différents partenaires, que les promoteurs du partenariat doivent comprendre en détail (Sarmiento Barletti et al., 2020). L'une des principales difficultés réside dans les divergences marquées entre les groupes de parties prenantes sur ce qui devrait être la priorité absolue. Cela souligne l'importance des efforts de communication initiaux entre les partenaires (Appiah, 2001) et des lignes directrices écrites précisant les rôles et les responsabilités des différents partenaires et alliés (Nindyatmoko et al., 2022).



## L'ACCÈS DES PARTENAIRES AUX CAPACITÉS ET AUX CONNAISSANCES EST ENCADRÉ PAR DES RELATIONS DE POUVOIR

Le partage des capacités dans le cadre des partenariats repose sur l'idée que chaque participant possède des compétences distinctes qui valent la peine d'être mises à contribution dans l'entreprise collective. Ce processus s'avère plus efficace lorsqu'il est intégré de manière transparente dans des réunions conjointes plutôt que lorsqu'il est mené comme des efforts distincts (Dockry, 2015). Dans le domaine de la gouvernance foncière, si la diffusion de compétences techniques cruciales aux parties prenantes qui en ont besoin reste impérative, une attention proportionnée doit être accordée au renforcement des capacités visant à comprendre les logiques sous-jacentes aux pratiques locales d'utilisation des terres, y compris les normes socioculturelles et la gouvernance locale.

Les partenariats efficaces doivent formuler et mettre en œuvre des stratégies de communication interne et externe culturellement pertinentes, particulièrement importantes dans les contextes où les dynamiques de pouvoir dominantes engendrent une accessibilité disparate aux connaissances parmi les parties prenantes (Cockburn et al., 2020). Dans les cas où les processus et la planification sont axés sur l'expertise technique, l'efficacité des modes de communication inclusifs et culturellement pertinents, associée à une facilitation ciblée, s'avère essentielle pour favoriser l'inclusivité et faciliter l'apprentissage social (Fisher et al., 2017). En outre, il incombe aux parties prenantes de reconnaître les défis inhérents à l'intégration des systèmes de connaissances locaux et de concevoir des voies propices à l'apprentissage mutuel et à la production collaborative de résultats, reconnaissant ainsi la parité d'importance accordée à la diversité des connaissances, des expériences et des capacités dans la mise en œuvre du changement (Schut et al., 2016). La littérature montre les défis posés par les contextes caractérisés par un accès disparate aux connaissances, comme en témoignent les cas où les processus multi-acteurs ont connu des conflits et des désaccords dus à l'importance accordée aux solutions techniques (Sanders et al., 2020 ; Nindyatmoko et al., 2022). Cela souligne la nécessité de faire preuve de souplesse pour tenir compte des perspectives locales afin de renforcer la légitimité locale et de remédier aux disparités qui peuvent entraver la collaboration ou exacerber les malentendus existants entre les acteurs gouvernementaux et ceux de la société civile (Dockry, 2015).

## LES PARTENARIATS NE SONT PAS FACILES À FACILITER

Par essence, l'engagement de facilitateurs et de rassembleurs impartiaux, associé à un leadership adaptatif et à des mécanismes efficaces de résolution des conflits, constitue la pierre angulaire de l'établissement et du maintien de partenariats équitables et efficaces. Les facilitateurs sont des acteurs cruciaux dans le soutien des partenariats ; des facilitateurs compétents aideront un partenariat à équilibrer les diverses perspectives des partenaires dans leur contexte de travail plus large (Silva-Castañeda, 2015). Leur rôle est essentiel pour garantir que les contributions des parties prenantes sont évaluées sur la base de leur valeur substantielle plutôt que de l'autorité positionnelle ou de l'influence perçue des contributeurs (Schwilch et al., 2012). La littérature souligne

l'importance d'engager des facilitateurs neutres, en particulier dans les contextes où les parties prenantes ont des positions complexes et divergentes (Tamara et al., 2021). L'adoption de styles de leadership flexibles, l'instauration de la confiance et une gestion efficace des conflits ont également été identifiés comme des éléments essentiels pour favoriser des partenariats fructueux (Sanders et al., 2020). La littérature présente différents exemples de rôles de facilitation (par exemple, courtiers en connaissances, créateurs de réseaux, partisans de la collaboration, créateurs de confiance) que les universitaires et certaines OSC peuvent jouer pour équilibrer la dynamique du pouvoir dans les plateformes dans des contextes où ils sont perçus comme neutres (Cockburn et al., 2020 ; Njoroge et al., 2020 ; Hedden-Dunkhorst et Schmitt, 2020 ; Kusters et al., 2020).

## LES PARTENARIATS DEMANDENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Cette leçon est liée à toutes les précédentes. L'amélioration de la coordination et de la collaboration nécessite des ressources financières et des délais réalistes. L'instauration de la confiance et l'apprentissage mutuel - essentiels pour libérer le potentiel de transformation de tout processus multi-acteurs - nécessitent du temps et des interactions répétées entre les participants (Fisher et al., 2017 ; Tamara et al., 2021). Au début d'un partenariat, une longue période d'apprentissage partagé, d'élaboration de stratégies et de dialogue peut s'avérer nécessaire (Jansen et Kalas, 2020). Il est donc impératif de prévoir des délais réalistes correspondant aux aspirations du partenariat, ainsi que les ressources nécessaires à sa mise en place et à son maintien.

Les organisateurs de partenariats doivent reconnaître que tous les participants ne sont pas rémunérés pour leur implication (Larson et al., 2022). Ces différences doivent être comprises dès le début du partenariat, lorsque les organisateurs et/ou les facilitateurs examinent les inégalités de pouvoir (sous leurs différentes formes) entre les participants (Brouwer et al., 2013). En outre, investir dans le développement des capacités, les stratégies de communication et les bons facilitateurs (parmi d'autres questions abordées précédemment) implique également un investissement financier. Plusieurs études sur les processus multi-acteurs soulignent l'importance de délais réalistes et d'investissements financiers en tant que facteurs contextuels clés influençant leur succès ou leur échec (Sarmiento Barletti et Larson, 2019 ; Sarmiento Barletti et al., 2020 ; Hewlett et al., 2021).

# CONCLUSION

Les enseignements tirés de la littérature et des six études de cas soulignent la nature complexe et contextuelle de la promotion de partenariats efficaces et équitables dans le domaine de la gouvernance foncière. Ces enseignements soulignent l'importance de comprendre les contextes historiques, sociopolitiques et économiques uniques dans lesquels les partenariats opèrent. Une connaissance approfondie du contexte garantit que les initiatives sont pertinentes, efficaces et sensibles aux besoins et aux défis spécifiques des paysages dans lesquels elles sont organisées.

Le succès de ces partenariats repose essentiellement sur la coproduction d'une théorie du changement claire, accompagnée de mécanismes de suivi et d'évaluation solides. Les différentes approches des théories du changement dans les études de cas révèlent la valeur de la flexibilité et de l'adaptabilité, adaptées aux circonstances uniques de chaque initiative. L'apprentissage continu et l'adaptabilité sont essentiels, car les partenariats doivent s'adapter aux questions de gouvernance foncière.

Les partenariats efficaces se caractérisent par leur inclusivité et leur engagement multisectoriel. L'implication d'un large éventail de parties prenantes, des agences gouvernementales aux organisations de la société civile, renforce l'exhaustivité et la légitimité des initiatives menées en partenariat. L'accent mis sur l'inclusivité doit s'étendre aux groupes historiquement marginalisés, en veillant à ce que leurs voix soient entendues et leurs besoins pris en compte, ce qui favorise des résultats plus équitables et l'appropriation locale des objectifs d'un partenariat, afin de garantir que son impact se prolonge au-delà de sa durée de vie.

Les structures de gouvernance des partenariats jouent un rôle essentiel dans leur réussite. Des cadres de gouvernance clairs et inclusifs, des réunions consultatives régulières et l'intégration des initiatives dans les processus gouvernementaux existants facilitent la coordination, la prise de décision et la durabilité. Tout aussi importants sont les mécanismes de responsabilité et de transparence, qui instaurent la confiance et garantissent que les partenariats sont plus que symboliques et qu'ils ont des effets tangibles.

Des attentes réalistes et des capacités gérées sont essentielles pour des partenariats efficaces. Des objectifs clairs et une communication transparente permettent d'harmoniser les divers intérêts et capacités des parties prenantes, ce qui atténue les conflits potentiels et favorise la collaboration. Le partage des capacités et le co-apprentissage permettent de remédier aux déséquilibres de pouvoir et garantissent que toutes les parties prenantes contribuent de manière significative aux objectifs du partenariat.

Enfin, la facilitation et la viabilité financière des partenariats sont cruciales. Des facilitateurs compétents et impartiaux aident à équilibrer les différentes perspectives et à gérer les conflits, tandis que des ressources financières adéquates et des délais réalistes garantissent que les partenariats ont le temps et les moyens d'instaurer la confiance, d'apprendre et d'atteindre leur potentiel de transformation.

Ces résultats et d'autres informations tirées d'une interaction plus poussée avec des acteurs clés serviront de base à une future boîte à outils destinée à aider les partenariats à tirer des enseignements fondés sur des données probantes pour obtenir des processus et des résultats efficaces et équitables. Les recherches futures devraient se pencher plus spécifiquement sur la participation des acteurs du secteur privé - et la diversité qu'implique ce secteur - dans les partenariats concernés. Ils n'ont peut-être pas joué un rôle central dans les partenariats examinés ou étudiés, mais ils sont susceptibles d'avoir un impact direct sur la possibilité de mettre en place une gouvernance des terres et des ressources axée sur les populations à plus grande échelle.

# RÉFÉRENCES

Union africaine (2011). Cadre et lignes directrices sur la politique foncière en Afrique.

Agrawal, A. (2005). *Environmentalism: Technologies of Government and Making Subjects*. Durham, NC: Duke University Press.

Akpo, E., Crane, T., Vissoh, P., & Tossou, R. (2014). Co-production of knowledge in multi-stakeholder processes: Analyzing joint experimentation as social learning. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 1–20.

Arheimer, B., Torstensson, G., & Wittgren H. B. (2004). Landscape planning to reduce coastal eutrophication: agricultural practices and constructed wetlands. *Landscape and Urban Planning*, 67, 205–215.

Arnstein, S.R. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216–224.

Austin, J.E. (2000). Strategic collaboration between nonprofits and businesses. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 29(1), 69–97.

Ayivor, J.S., Nyametso, J.K., & Ayivor, S. (2020). Protected area governance and its influence on local perceptions, attitudes and collaboration. *Land*, 9(310).

Backstrand, K. (2006). Multi-stakeholder partnerships for sustainable development: Rethinking legitimacy, accountability and effectiveness. *Environmental Policy Governance*, 16(5), 290–306.

Bastos Lima, M.G., Visseren-Hamakers, I.J., Braña-Varela, J., & Gupta, A. (2017). A reality check on the landscape approach to REDD+: Lessons from Latin America. *Forest Policy and Economics*, 78, 10–20.

Baud, I. & Nainan, N. (2008). Negotiated spaces for representation in Mumbai: Ward committees, advanced locality management and the politics of middle-class activism. *Environment and Urbanization*, 20(2), 483–499.

Beierle, T.C. (2002). The quality of stakeholder-based decisions. *Risk Analysis*, 22(4), 739–749.

Berkes, F. (1999). *Sacred Ecology: Traditional Ecological Knowledge and Management Systems*. Taylor and Francis, London.

Berkes, F., Feeny, D., McCay, B.J., & Acheson, J.M. (1989). The benefits of the commons. *Nature*, 340, 91–93.

Blomley, T. & Walters, G. (eds). (2019). *A landscape for everyone: Integrating rights-based and landscape governance approaches*. IUCN, International Union for Conservation of Nature.

Bordin, Ö. (2017). Collaborative environmental governance: achieving collective action in social-ecological systems. *Science*, 357, 6352.

Botchway, K. (2001). Paradox of empowerment: Reflections on a case study from Northern Ghana. *World Development*, 29(1), 135–153.

Boyd, W., Stickler, C., Duchelle, A.E., Rodriguez-Ward, D., Pritchard, L., & Ardila, J.P. (2018). Jurisdictional approaches to REDD+ and low emissions development: Progress and prospects. Working Paper. Washington, DC: World Resources Institute.

Briggs, J., & Sharp, J. (2004). Indigenous knowledges and development: A postcolonial caution. *Third World Quarterly*, 25, 4, 661–676.

Brockhaus, M., Di Gregorio, M., & Mardiah, S. (2014). Governing the design of national REDD+: An analysis of the power of agency. *Forest Policy and Economics*, 49, 23–33.

Brody, S. D. (2003). Measuring the effects of stakeholder participation on the quality of local plans based on the principles of collaborative ecosystems management. *Journal of Planning and Education Research*, 22, 407–149.

Brouwer, H. & Woodhill, J. (2015). *The MSP Guide: How to Design and Facilitate Multi-Stakeholder Partnerships*. Wageningen, The Netherlands: Wageningen University and Research Centre.

Brouwer, H., Hiemstra, W., van der Vugt, S., & Walters, H. (2013). Analysing stakeholder power dynamics in multi-stakeholder processes: Insights of practice from Africa and Asia. *Knowledge Management for Development Journal*, 9(3), 11–31.

Buchy, M. & Hoverman, S. (2000). Understanding public participation in forest planning: A review. *Forest Policy and Economics*, 1(1), 15–25.

Campbell, A. (1994). *Community First: Landcare in Australia*. London: International Institution for Environment and Development.

Cardini, A. (2006). An analysis of the rhetoric and practice of educational partnerships in the UK: An arena of complexities, tensions and power. *Journal of Education Policy*, 21(4), 393–415.

Carlsson, L. & Sandström, A. (2008). Network governance of the commons. *International Journal of the Commons*, 2, 33–54.

Carmen, R. (1996). *Autonomous Development*. Zed, London.

Chambers, R. (1983). *Rural Development: Putting the Last First*. Harlow: Prentice Hall.

Chambers, R., Pacey, A., & Thrupp, L.A. (eds). (1989). *Farmer First: Farmer Innovation and Agricultural Research*. London: Intermediate Technology Publications.

Chatre, A. (2008). Political articulation and accountability in decentralization: Theory and evidence from India. *Conservation and Society*, 6(1), 12–23.

Cheng, A. S., Gerlak, A. K., Dale, L., & Mattor, K. (2015). Examining the Adaptability of Collaborative Governance Associated with Publicly Managed Ecosystems Over Time: Insights from the Front Range Roundtable, Colorado, USA. *Ecology and Society*, 20, 1, 35–49.

Cleaver, F. (1999). Paradoxes of participation: Questioning participatory approaches to development. *Journal of International Development*, 11, 597–612.

Cockburn, J., Rosenberg, E., Copteros, A., Cornelius, S.F., Libala, N., Metcalfe, L., & van der Waal, B. (2020). A relational approach to landscape stewardship: Towards a new perspective for multi-actor collaboration. *Land*, 9(7), 224.

Colfer, C. (2005). *The Complex Forest: Communities, Uncertainty and Adaptive Collaborative Management*. Routledge, Washington, DC.

Colfer, C., Prabhu, R., & Wollenberg, E. (1995). Principles, criteria, and indicators: Applying Ockham's razor to the people-forestry link. CIFOR Working Paper 8. CIFOR, Bogor, Indonesia.

Connelly, S., Richardson, T., & Miles, T. (2006). Situated legitimacy: Deliberative arenas and the new rural governance. *Journal of Rural Studies*, 22, 267–277.

Cooke, B. & Kothari, U. (eds). (2001). *Participation: The New Tyranny?* New York: Zed Books.

Cornwall, A. (2003). Whose voices? Whose choices? Reflections on gender and participatory development. *World Development*, 31(8), 1325–1342.

Cornwall, A. (2001). Making a difference? Gender and participatory development. IDS Discussion Paper 378. Institute of Development Studies, University of Sussex.

Cornwall, A. (2002). Making spaces, changing places: Situating participation in development. IDS Working Paper 173. Brighton: Institute of Development Studies.

Cornwall, A. (2004). Introduction: New democratic spaces? The politics and dynamics of institutionalised participation. *IDS Bulletin*, 35(2), 1–10.

Cullen, L., Alger, K., & Rambaldi, D.M. (2005). Land reform and biodiversity conservation in Brazil in the 1990s: Conflict and the articulation of mutual interests. *Conservation Biology*, 19(3), 747–755.

DeFries, R. & Nagendra, H. (2017). Ecosystem management as a wicked problem. *Science*, 356(6335), 265–270.

Dentoni, D., Bitzer, V., & Schouten, G. (2018). Harnessing wicked problems in multi-stakeholder partnerships. *Journal of Business Ethics*, 150(2), 333–356.

Diaz-Kope, L. & Miller-Stevens, K. (2015). Rethinking a typology of watershed partnerships: A governance perspective. *Public Works Management & Policy*, 20(1), 29–48.

Dockry, M. (2015). Looking back to move forwards: Collaborative planning to revise the Green Mountain and Finger Lakes National Forest land and Resource Management Plans. *Interdisciplinary Journal of Partnership Studies*, 2, 1.

Doolittle, W. (2003). Channel changes and living fencerows in eastern Sonora, Mexico: Myopia in traditional resource management? *Geografiska Annaler: Series A, Physical Geography*, 85, 247–261.

Dougill, A.J., Fraser, E.D.G., Holden, J., Hubacek, K., Prell, C., Reed, M.S., Stagl, S.T., & Stringer, L.C. (2006). Learning from doing participatory rural research: Lessons from the Peak District National Park. *Journal of Agricultural Economics*, 57, 259–275.

Edelenbos, J. & Teisman, G. (2013). Water governance capacity: The art of dealing with a multiplicity of levels, sectors and domains. *International Journal of Water Governance*, 1(1-2), 89–108.

Escobar, A. (2006). Difference and conflict in the struggle over natural resources: A political ecology framework. *Development*, 49, 6–13.

Estrada-Carmona, N., Hart, A.K., DeClerck, F.A.J., Harvey, C.A., & Milder, J.C. (2014). Integrated landscape management for agriculture, rural livelihoods, and ecosystem conservation: An assessment of experience from Latin America and the Caribbean. *Landscape and Urban Planning*, 129, 1–11.

Falayi, M., Gambiza, J., & Schoon, M. (2020). Unpacking changing multi-actor and multi-level actor ties in transformative spaces: Insights from a degraded landscape, Machubeni, South Africa. *Land*, 9(7), 227.

Favretto, N., Afionis, S., Stringer, L.C., Dougill, A.J., Quinn, C.H., & Ranarijaona, H.L.T. (2020). Delivering climate-development co-benefits through multi-stakeholder forestry projects in Madagascar: Opportunities and challenges. *Land*, 9(157).

Fernández-Giménez, M., Allegretti, A., Angerer, J., et al. (2019). Sustaining interdisciplinary collaboration across continents and cultures: Lessons from the Mongolian Rangelands and Resilience Project. In S. Perz (ed.), *Collaboration Across Boundaries for Social-Ecological Systems Science* (pp. 67–85). Palgrave Macmillan, Cambridge.

Faysse, N. (2006). Troubles on the way: An analysis of the challenges faced by multi-stakeholder platforms. *Natural Resources Forum*, 30(3), 219–229.

Fisher, M. R., Workman, T., Mulyana, A., Balang Institute, Moeliono, M., Yuliani, E.L., Colfer, C., & Adam, U.E.F.B. (2017). Striving for PAR excellence in land use planning: Multi-stakeholder collaboration on customary forest recognition in Bulukumba, South Sulawesi. *Land Use Policy*.

Fliervoet, J., Geerling, G., Mostert, E., & Smits, A. (2016). Analyzing collaborative governance through social network analysis: A case study of river management along the Waal River in The Netherlands. *Environmental Management*, 57(2), 355–367.

Franco, J., & Monsalve Suárez, S. (2017). Why wait for the state? Using the CFS Tenure Guidelines to recalibrate political-legal struggles for democratic land control. *Third World Quarterly*, 39(8), 1386–1402.

- Fung, A. & Wright, E. O. (2003). *Deepening Democracy: Empowered Participatory Governance*. London: Verso.
- Gallemore, C., Prasti, H., & Moeliono, M. (2014). Discursive barriers and cross-scale forest governance in Central Kalimantan, Indonesia. *Ecology and Society*, 19(2), 18.
- Gambert, S. (2010). Territorial politics and the success of collaborative environmental governance: Local and regional partnerships compared. *Local Environment*, 15(5), 467–480.
- Graham, C. (2020). Managing climate change: The role of multi-stakeholder partnerships in building climate resilience in sub-Saharan Africa. *Interdisciplinary Journal of Partnership Studies*, 7(2).
- Gaventa, J. (2004). Towards participatory governance: Assessing the transformative possibilities. In S. Hickey & G. Mohan (eds), *Participation: From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development* (pp. 25–41). London: Zed Books.
- Geurts, J. L., & Mayer, I. (1996). *Methods for Participatory Policy Analysis: Towards a Conceptual Model for Research and Development*. Tilburg, The Netherlands: Tilburg University, Work and Organization Research Centre.
- Gonzales, J., Larson, A.M., Sarmiento Barletti, J.P., & Barnes, G. (2021a). Politics, power and the search for sustainability in multi-stakeholder territorial planning: A comparative study of two contrasting cases in the Brazilian Amazon. *International Forestry Review*, 23(S1).
- Gonzales, J., Sarmiento Barletti, J.P., Larson, A.M., Barnes, G., & Tucker, C. (2021b). Can multi-stakeholder forums empower indigenous and local communities and promote forest conservation? *Conservation Science & Practice*.
- Gronholm, S. (2009). Governing national parks in Finland: the illusion of public involvement. *The International Journal of Justice*, 14, 233–243.
- Guaraldo Choguill, M. (1999). A ladder of community participation for underdeveloped countries. *Habitat International*, 20(3), 431–444.
- Hahn, T., Olsson, P., Folke, C., & Johansson, K. (2006). Trust-building, knowledge generation and organizational innovations: The role of a bridging organization for adaptive comanagement of a wetland landscape around Kristianstad, Sweden. *Human Ecology*, 34(4), 573–592.
- Hedden-Dunkhorst, B. & Schmitt, F. (2020). Exploring the potential and contribution of UNESCO biosphere reserves for landscape governance and management in Africa. *Land*, 9(237).
- Hemmati, M. (2002). *Multi-Stakeholder Processes for Governance and Sustainability: Beyond Deadlock and Conflict*. London: Earthscan.
- Hewlett, C., Sarmiento Barletti, J.P., Larson, A.M., et al. (2021). Intensity and embeddedness: Two dimensions of equity approaches in multi-stakeholder forums. *CIFOR Occasional Paper* 221.
- Horan, D. (2020). Enabling integrated policymaking with the sustainable development goals: An application to Ireland. *Sustainability*, 12(18), 7800.
- Hunter, D.J. & Perkins, N. (2014). Partnership working in public health. *Policy Press Scholarship*.
- Hutchinson, J. (1994). The practice of partnership in local economic development. *Local Government Studies*, 20(3), 335–344.
- Hutchinson, J. & Campbell, M. (1998). *Working in partnership: Lessons from the literature*. England: Department for Education and Employment.
- Jansen, L. & Kalas, P.P. (2020). Improving governance of tenure in policy and practice: A conceptual basis to analyze multi-stakeholder partnerships for multi-stakeholder transformative governance illustrated with an example from South Africa. *Sustainability*.
- Jordan, A. & Lenschow, A. (eds). (2008). *Innovation in Environmental Policy? Integrating the Environment for Sustainability*. Cheltenham: Elgar.
- Kallis, G., Kiparsky, M., & Norgaard, R. (2009). Collaborative governance and adaptive management: Lessons from California's CALFED Water Program. *Environmental Science & Policy*, 12(6), 631–643.
- Kirsop-Taylor, N., Russel, D., & Winter, M. (2020). The contours of state retreat from collaborative environmental governance under austerity. *Sustainability*, 12(7), 2761.
- Kohne, M. (2014). Multi-stakeholder initiative governance as assemblage: Roundtable on Sustainable Palm Oil as a political resource in land conflicts related to oil palm plantations. *Agriculture and Human Values*, 31(3), 469–480.
- Kothari, U. (2001). Power, knowledge and social control in participatory development. In Cooke, B., & Kothari, U., eds. *Participation: The New Tyranny?* London: Zed Books. 139–142.
- Kowler, L., Tovar, J., Ravikumar, A., & Larson, A. (2014). The legitimacy of multilevel governance structures for benefit sharing: REDD+ and other low emissions options in Peru. *InfoBrief*, 101. Bogor, Indonesia: CIFOR.
- Krupnik, I., & Jolly, D. (2002). *The Earth is Faster Now: Indigenous Observation on Arctic Environmental Change*. Fairbanks, AK: Arcus.
- Kusters, K., De Graaf, M., Buck, L., et al. (2020). Inclusive landscape governance for sustainable development: Assessment methodology and lessons for civil society organizations. *Land*, 9(4), 128.
- Kusters, K., Buck, L., De Graaf, M., Minang, P., Van Oosten, C., & Zagt, R. (2018). Participatory planning, monitoring, and evaluation of multi-stakeholder platforms in integrated landscape initiatives. *Environmental Management*, 62, 170–181.
- Larson, A.M., Sarmiento Barletti, J.P., & Ravikumar, A. (2018). The challenge of coordination in REDD+ policy and practice. In A. Angelsen, C. Martius, V. de Sy et al. (eds), *Transforming REDD+: Lessons and New Directions*. Bogor: CIFOR.
- Larson, A.M., Sarmiento Barletti, J.P., & Heise, N. (2022). A place at the table is not enough: Accountability for indigenous peoples and local communities in multi-stakeholder forums. *World Development*, 155.
- Lefebvre, H. (1991). *The Production of Space*. Oxford: Blackwell.
- Lubell, M. (2015). Collaborative partnerships in complex institutional systems. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 12, 41–47.
- Mackintosh, M. (1992). Partnership: Issues of policy and negotiation. *Local Economy*, 7(3), 210–224.
- Malekpour, S., Tawfik, S., & Chesterfield, C. (2021). Designing collaborative governance for nature-based solutions. *Urban Forestry and Urban Greening*, 62, 127177.
- Manring, N. J. (2005). The Politics of Accountability in National Forest Planning. *Administration and Society*, 37, 57–88.
- Marshall, K., Blackstock, K., & Duglison, J. (2010). A contextual framework for understanding good practice in integrated catchment management. *Journal of Environmental Planning and Management*, 53(1), 63–89.
- McDougall, C., Ojha, H., Banjade, M. R., Pandit, B. H., Bhattarai, T., Maharjan, M. R. & Rana, S. (2008). Forests of learning: Experiences from research on an adaptive collaborative approach to community forestry in Nepal. *CIFOR: Bogor, Indonesia*.
- Middendorf, G., & Busch, L. (1997). Inquiry for the public good: Democratic participation in agricultural research. *Agriculture and Human Values*, 14(1), 45–57.
- Mohan, G. & Stokke, K. (2000). Participatory development and empowerment. *Third World Quarterly*, 21(2), 266–280.
- Moore, S.A., Jennings, S., & Tacey, W.H. (2001). Achieving sustainable natural resource management outcomes on the ground: The key elements of stakeholder involvement. *Australian Journal of Environmental Management*, 8(2), 91–98.
- Mosse, D. (1994). Authority, gender, and knowledge: Theoretical reflections on the practice of participatory rural appraisal. *Development and Change*, 25(3), 497–526.
- Mosse, D. (2001). *“People’s Knowledge,” Participation and Patronage: Operations and Representations in Rural Development*. In B. Cook & U. Kothari (eds), *Participation: The New Tyranny?* (pp. 16–35). London: Zed Books.
- Mosse, D. (2004). *Cultivating Development: An Ethnography of Aid Policy and Practice*. London: Pluto Press.
- Musakwa, W., Gumbo, T., Paradza, G., Mpofu, E., Nyathi, N.A., & Selamolela, N.B. (2020). Partnerships and stakeholder participation in the management of national parks: Experiences of the Gonarezhou National Park in Zimbabwe. *Land*, 9(399).
- Nilsson, D., Baxter, G., Butler, J. R. A., & McAlpine, C. A. (2016). How do communitybased conservation programs in developing countries change human behaviour? A realist synthesis. *Biological Conservation*, 200, 93–103.
- Nindyatmoko, A., Setyowati, K., & Haryanti, R.H. (2022). Collaboration after conflict: A lesson from collaborative action in customary land tenure conflicts in Lombok, Indonesia. *Forest and Society*, 6(1), 294–310.
- Njoroge, P., Ambole, A., Githira, D., & Outa, G. (2020). Steering energy transitions through landscape governance: Case of Mathare informal settlement, Nairobi, Kenya. *Land*, 9(206).
- Nunan, F. (2018). Navigating multi-level natural resource governance: An analytical guide. *Natural Resources Forum*, 42(3), 159–171.
- Olsson, P., Folke, C., & Berkes, F. (2004). Adaptive co-management for building resilience in social-ecological systems. *Environmental Management* 34(1), 75–90.
- Omoding, J., Walters, G., Andama, E., Carvalho, S., Colomer, J., Cracco, M., Eilu, G., Kiyingi, G., Kumar, C., Langoya, C.D., & et al. (2020). Analysing and applying stakeholder perceptions to improve protected area governance in Ugandan conservation landscapes. *Land*, 9(207).
- Paavola, J. & Adger, W. N. (2006). Fair adaptation to climate change. *Ecological Economics*, 56(4), 594–609.
- Palacios Llaque, D. & Sarmiento Barletti, J.P. (2021). The challenges of multiple governmentalities and forms of participation in protected natural areas: The Amaraeri Communal Reserve (Peruvian Amazon). *International Forestry Review*, 23(S1).
- Perrault, T. (2015). Performing participation: mining, power, and the limits of public consultation in Bolivia. *The Journal of Latin American and Caribbean Ethnic Studies* 20(3), 433–451.
- Pretty, J.N. (1995). Participatory learning for sustainable agriculture. *World Development*, 23(8), 1247–1263.
- Pruitt, B. & Thomas, P. (2007). *Democratic Dialogue: A Handbook for Practitioners*. Washington, DC, Stockholm, New York: General Secretariat of the Organization of American States, International Institute for Democracy and Electoral Assistance, United Nations Development Programme.
- Rahman, M.A. (1995). *People’s Self-development: Perspectives on Participatory Action Research*. London: Zed Books.
- Ratner, B.D., Larson, A.M., Sarmiento Barletti, J.P., ElDidi, H., Catacutan, D., Flintan, F., Suhardiman, D., Falk, T., & Meinzen-Dick, R. (2022). Multistakeholder platforms for natural resource governance: Lessons from eight landscape-level cases. *Ecology and Society*, 27(2), 2.
- Ravikumar, A., Larson, A.M., Myers, R., & Trench, T. (2018). Inter-sectoral and multilevel coordination alone do not reduce deforestation and advance environmental justice: Why bold contestation works when collaboration fails. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 36(8), 1437–1457.

- Reed, M. (2008). Stakeholder participation for environmental management: A literature review. *Biological Conservation*, 141, 2417–2431.
- Reed, M.S., Graves, A., Dandy, N., Posthumus, H., Hubacek, K., Morris, J., Prella, C., Quinn, C.H., & Stringer, L.C. (2009). Who's in and why? A typology of stakeholder analysis methods for natural resource management. *Journal of Environmental Management*, 90(5), 1933–1949.
- Rio Declaration. (1992). Rio Declaration on Environment and Development, in the Report of the United Nations Conference on Environment and Development. UN Doc. A/CONF.
- Rodriguez, D. & Sarmiento Barletti, J.P. (2021). Can multi-stakeholder forums mediate indigenous rights and development priorities? Insights from the Peruvian Amazon. *International Forestry Review*, 23(S1).
- Ros-Tonen, M., Reed, J., & Sunderland, T. (2018). From synergy to complexity: The trend toward integrated value chain and landscape governance. *Environmental Management*, 62, 1–14.
- Rowe, G. & Frewer, L. (2000). Public participation methods: A framework for evaluation. *Science, Technology, and Human Values*, 25(1), 3–29.
- Sanders, A.J.P., Ford, R.M., Keenan, R.J., & Larson, A.M. (2020). Learning through practice? Learning from the REDD+ demonstration project, Kalimantan Forests and Climate Partnership (KFCP) in Indonesia. *Land Use Policy*, 91, 104285.
- Sarmiento Barletti, J.P., Larson, A.M., & Heise, N.M. (2022). Understanding difference to build bridges between stakeholders: Perceptions of participation in four multi-stakeholder forums in the Peruvian Amazon. *The Journal of Development Studies*, 58(1), 19–37.
- Sarmiento Barletti, J.P. & Larson, A.M. (2020). How are land-use multi-stakeholder forums affected by their contexts? Perspectives from two regions of the Peruvian Amazon. In J. Innes & W. Nikolakis (eds), *The wicked problem of forest policy*. Cambridge University Press.
- Sarmiento Barletti, J.P., & Larson, A.M. (2019). Multi-Stakeholder Forums: Literature Review for In-Depth Research. CIFOR Occasional Paper.
- Sarmiento Barletti, J.P., Larson, A.M., Hewlett, C., & Delgado, D. (2020). Designing for engagement: A realist synthesis review of how context affects the outcomes of multi-stakeholder forums on land use and/or land-use change. *World Development*, 127.
- Sarmiento Barletti, J.P., Larson, A.M., & Vigil, N.H. (2021). Organizing for transformation? How and why organizers plan their multi-stakeholder forums. *International Forestry Review*, 23(1), 9–23.
- Sayer, J., Sunderland, T., Ghazoul, J., Pfund, J.-L., Sheil, D., Meijaard, E., Venter, M., Boedhihartono, A. K., Day, M., Garcia, C., van Oosten, C., & Buck, L.E. (2013). Ten principles for a landscape approach to reconciling agriculture, conservation and other competing land uses. *PNAS*, 110(21), 8349–8356.
- Schwilch, G., Bachmann, F., Valente, S., Coelho, C., Moreira, J., Laouina, A., Chaker, M., Aderghal, M., Santos, P., & Reed, M.S. (2012). A structured multi-stakeholder learning process for sustainable land management. *Journal of Environmental Management*, 107, 52–63.
- Schut, M., Lamers, D., Sartas, M., Okafor, C., Hicintuka, C., Mapatano, S., Kagabo, D., Van Asten, P., & Vanlauwe, B. (2016). Multi-stakeholder processes in Central Africa: Successes, struggles and lessons learned.
- Senecah, S.L. (2004). The trinity of voice: The role of practical theory in planning and evaluating the effectiveness of environmental participatory processes. In S.P. Depoe, J.W. Delicath, & M.-F.A. Elsenbeer (eds), *Communication and Public Participation in Environmental Decision Making* (pp. 13–33). Albany, NY: State University of New York Press.
- Sillitoe, P. (1998). The development of indigenous knowledge: A new applied anthropology. *Current Anthropology* 39(2), 223–52.
- Stickler, C., Duchelle, A.E., Ardila, J.P., et al. (2018). *The State of Jurisdictional Sustainability: Synthesis for Practitioners and Policymakers*. California: Earth Innovation Institute.
- Silva-Castañeda, L. (2015). What kind of space? Multi-stakeholder initiatives and the protection of land rights. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 22, 67–83.
- Snape, D. & Stewart, M. (1996). Keeping up the momentum: Partnership working in Bristol and the West of England. Bristol Chamber of Commerce.
- Steins, N. A. & Edwards, V. (1999). Platforms for collective action in multiple-use common-pool resources. *Agriculture and Human Values*, 16, 241–55.
- Streets, J. (2004). *“Voluntary cooperative arrangements between actors”*.
- Tamara, A., Heise, N.M., Liswanti, N., et al. (2021). Trust Building and Leadership in Multi-stakeholder Forums: Lessons from Indonesia. *International Forestry Review*, 23(S1).
- Tippett, J., Handley, J.F., & Ravetz, J. (2007). Meeting the challenges of sustainable development: A conceptual appraisal of a new methodology for participatory ecological planning. *Progress in Planning*, 67, 9–98.
- United Nations. (2015). *Transforming Our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development*. Resolution Adopted by the General Assembly on 25 September 2015, 42809, 1–13.
- UNDESA. (2019). *UN DESA Annual Highlights Report*. UN.
- Warner, J.F. (2006). More Sustainable Participation? Multi-Stakeholder Platforms for Integrated Catchment Management. *Water Resources Development*, 22(1), 15–35.
- Warner, J.F., & Verhallen, J.M.M.A. (2007). The nature of the beast: towards a comparative MSP Typology. In J.F. Warner (ed), *Multi-stakeholder platforms for integrated water management* (pp. 21–30).
- Waylen, K.A., Blackstock, K.L., Marshall, K., & Juarez-Bourke, A. (2023). Navigating or adding to complexity? Exploring the role of catchment partnerships in collaborative governance. *Sustainability Science*, 18(6), 2533–2548.
- Waylen, K., Blackstock, K., van Hulst, F., et al. (2019). Policy-driven monitoring and evaluation: Does it support adaptive management of socio-ecological systems? *Science of the Total Environment*, 662, 373–384.
- Westerink, J., Jongeneel, R., Polman, N., Prager, K., Franks, J., Dupraz, P., & Mettepenningen, E. (2017). Collaborative governance arrangements to deliver spatially coordinated agri-environmental management. *Land Use Policy*, 69, 176–192.
- Williams, P.A., Sikutshwa, L., & Shackleton, S. (2020). Acknowledging indigenous and local knowledge to facilitate collaboration in landscape approaches—Lessons from a systematic review. *Land*, 9(331).
- Wolford, W. (2010). Participatory democracy by default: Land reform, social movements and the state in Brazil. *The Journal of Peasant Studies*, 37(1), 91–109.
- Wollenberg, E., Anderson, J., & Lopez, C. (2005). *Though All Things Differ: Pluralism as a basis for cooperation in forests*. Bogor, Indonesia: CIFOR.
- Woodhill, J. & Roling, N.G. (1998). The second wing of the eagle: The human dimension in learning our way to more sustainable futures. In Roling NG and Wagemakers MAE, eds. *Facilitating Sustainable Agriculture*. Cambridge University Press: Cambridge. 46–71.
- Yami, M., Sarmiento Barletti, J.P., & Larson, A.M. (2021). Multi-stakeholder forums and good governance: Two cases from communal forest management in Ethiopia. *International Forestry Review*, 23(S1).

# ANNEXE

## LISTE DES CONTRIBUTEURS AUX ÉTUDES DE CAS

NOM	RÔLE & ORGANISATION/INSTITUTION
<b>ALBANIE</b>	
Albora Kacani	Facilitateur, Coalition foncière national // National Federation of Communal Forests and Pastures of Albania
Artur Kala	Agence nationale albanaise des forêts
Elvin Toromani	Faculté des sciences forestières / Université agricole de Tirana
<b>COLOMBIE</b>	
Alba Lucia Zuluaga Langton	Banque mondiale
Javier Lautaro Medina	Centre de recherche et d'éducation populaire/Programme pour la paix (CINEP/PPP)
<b>(LA) RÉPUBLIQUE KYRGYZ</b>	
Akmatova Kuluiipa	Directeur du Fonds de développement rural (RDF)
Askar Ermatov	Spécialiste en chef, Département des forêts au Ministère de l'agriculture
Burkhanov Aitkul	CEO, Kyrgyz Association of Forest and Land Users (KAFLU)
Egemberdiev Abdimalik	Directeur de l'Association nationale des utilisateurs de pâturages "Kyrgyz Jaiyty" (AKJ)
Kozhoyev Erkinbek	Directeur de l'Union nationale des associations des usagers de l'eau (NUWUA)
<b>(LES) PHILIPPINES</b>	
Don Marquez	Directeur exécutif, The Asian NGO Coalition for Agrarian Reform and Rural Development (ANGOC)
Esther Penunia	Secrétaire general, The Asian Farmers Association for Sustainable Rural Development (AFA)
Hanz Tabiola	Chercheur, University of the Philippines Center for Integrative and Development Studies (UP-CIDS)
Katlea 'Kat' Itong	Coordinateur national, Philippine Partnership for the Development of Human Rights in Rural Areas (PhilDHRRA)
Mags Catindig-Reyes	Bureau pays du FIDA aux Philippines
Rose Anne Leonor	Chef de division, Département de l'agriculture - Institut de formation agricole (DA-ATI)
Soc Banzuela	Directeur exécutif, Fédération nationale des agriculteurs (PAKISAMA)
<b>SIERRA LEONE</b>	
Berns K. Lebbie	Coordinateur national, LandforLife
Buawah Jobo Samba	Directeur, SIG et télédétection, Ministère des terres, du logement et de l'aménagement du territoire
Joseph Rahall	Green Scenery
<b>UGANDA</b>	
Albert Taremwa	Local Sustainable Communities Organization Ltd (LOSCO)
Ashleigh Flowers	LANDESA
Beth Roberts	LANDESA
Caroline Kayanja	Uganda Community Based Association for Women and Children Welfare (UCOBAC)
Doreen Nancy Kobusingye	Facilitateur, National Land Coalition Uganda (Coalition nationale pour l'accès à la terre)
Lilian Achola	LANDnet
Ritah Kamugsi	Uganda Community Based Association for Women and Children Welfare (UCOBAC)
Stella Akutui	LANDnet



# NOTES

---



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**STRATEGIC PARTNERS AND CORE DONORS**  
**SOCIOS ESTRATÉGICOS Y DONANTES PRINCIPALES**  
**PARTENAIRE STRATÉGIQUES ET DONATEURS PRINCIPAUX**




 Federal Ministry for Economic Cooperation and Development
  IFAD  
Investing in rural people

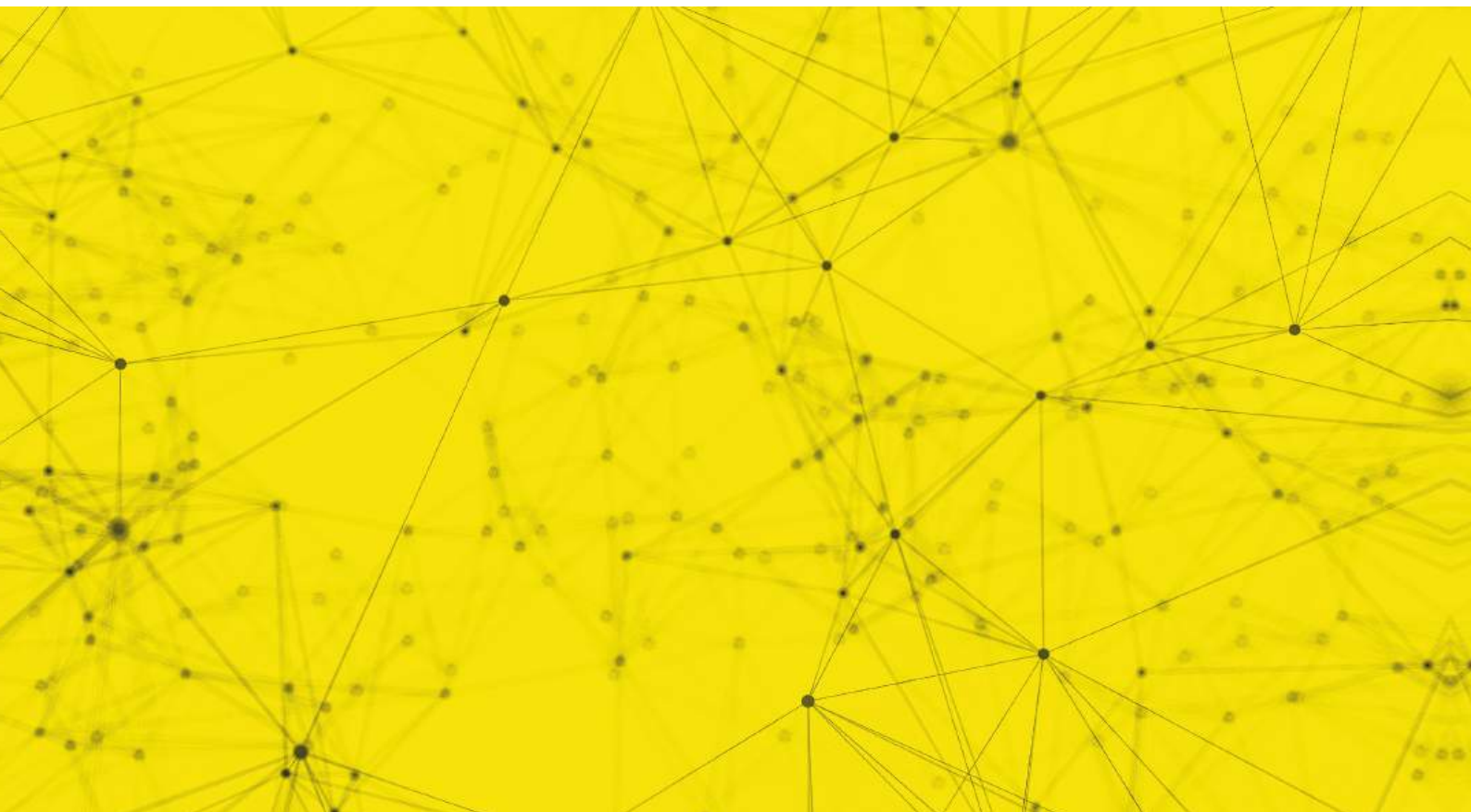
 Government of the Netherlands
  Sverige
  Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

---

**PROGRAMME FUNDERS**  
**FINANCIADORES DEL PROGRAMA**  
**FINANCEURS DU PROGRAMME**

 FORD FOUNDATION
  RAINFOREST TRUST
  Wellspring  
Philanthropic Fund  
Upholding human dignity | Unlocking human potential





**SUIVEZ-NOUS SUR**



landcoalition



@landcoalition



@landcoalition



landcoalition

**SECRETARIAT DE LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE**

**C/O FIDA** Via Paolo di Dono 44 , 00142-Rome, Italie tél. +39 06 5459 2445

fax +39 06 5459 3445 [info@landcoalition.org](mailto:info@landcoalition.org) | [www.landcoalition.org](http://www.landcoalition.org)